

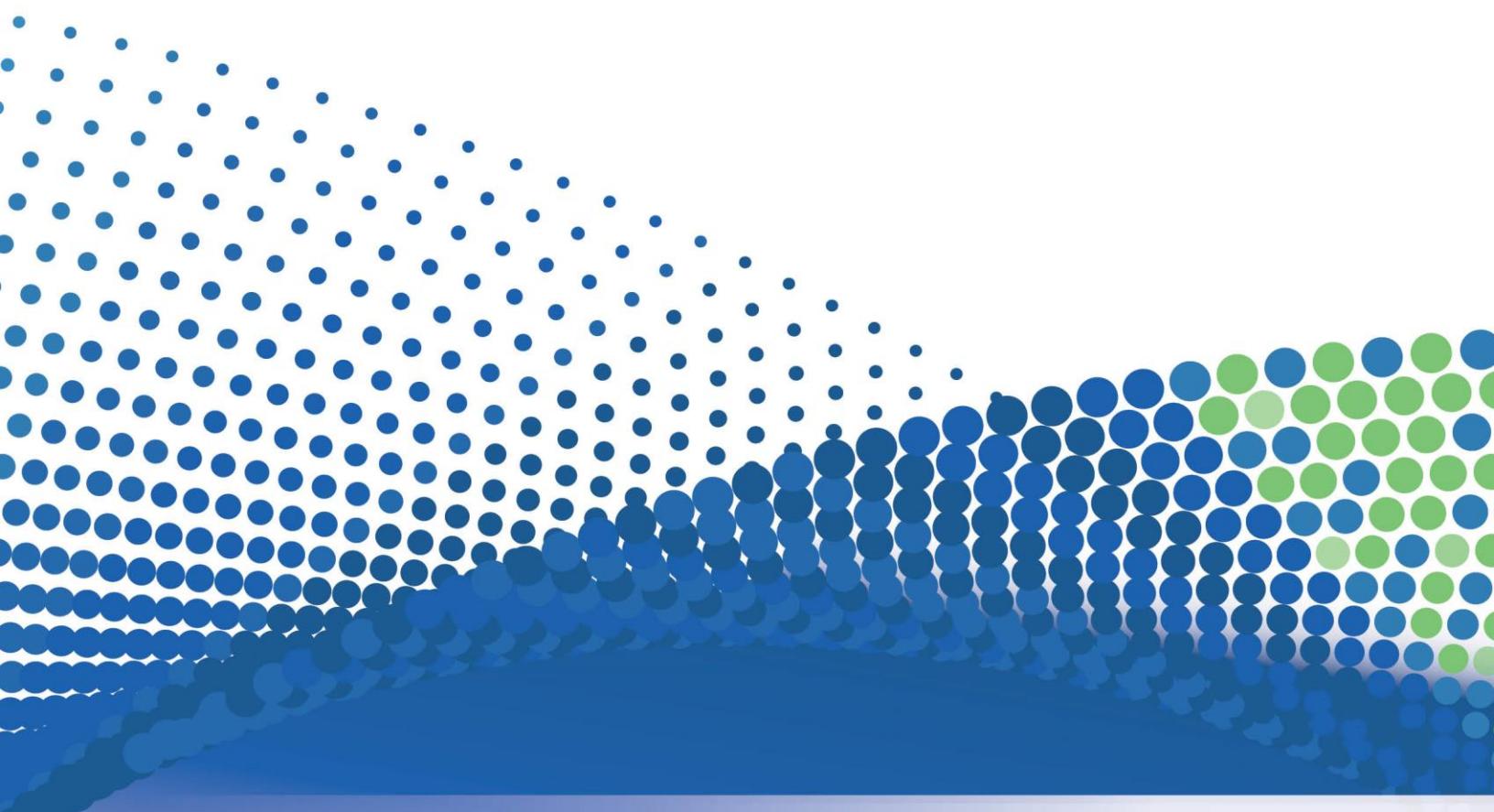


Financial Consumer
Agency of Canada

Agence de la consommation
en matière financière du Canada

LES CANADIENS ET LEUR ARGENT :

PRINCIPALES CONSTATATIONS DE L'ENQUÊTE CANADIENNE SUR LES CAPACITÉS FINANCIÈRES DE 2019



Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans la permission de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Agence de la consommation en matière financière du Canada 427 avenue Laurier Ouest, Ottawa ON K1R 1B9

www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere

No de cat. FC5-42/3-2019F-PDF (PDF électronique, français)

ISBN : 978-0-660-33037-2

©Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances Canada, Novembre 2019.

This document is also available in English under the title: **Canadians and Their Money: Key findings from the 2019 Canadian Financial Capability Survey**

Sommaire

Le présent rapport contient les principaux résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2019. L'ECCF est conçue pour jeter de la lumière sur les connaissances, les capacités et les comportements des Canadiens relativement à leurs décisions financières ([Keown, 2011](#); [ACFC, 2015](#)). Ses principaux objectifs sont d'évaluer la situation des Canadiens par rapport à des indicateurs de bien-être financier et d'éclairer les efforts visant à rehausser leur littératie financière. À cette fin, elle porte sur la connaissance qu'ont les Canadiens des services financiers mis à leur disposition de même que sur les approches qu'ils adoptent en matière de planification financière (gestion de l'argent au quotidien et à long terme, établissement d'un budget), leurs plans pour l'avenir et leur point de vue sur leur situation financière. L'ECCF est une enquête transversale quinquennale; les versions précédentes datent ainsi de 2014 et de 2009¹.

Les Canadiens subissent des pressions financières lorsqu'ils gèrent leurs dettes et leurs finances courantes

En 2019, la dette du ménage canadien moyen représente 177 % du revenu disponible, contre 168 % en 2018 ([Statistique Canada, 2019](#)). Les résultats de l'enquête de 2019 démontrent que près des trois quarts des Canadiens (73,2 %) ont eu une dette impayée ou contracté un prêt sur salaire au cours des 12 derniers mois (voir également [Statistique Canada, 2017](#)). De plus, près du tiers de la population (31 %) estime avoir trop de dettes.

Pour les Canadiens, le type de dette le plus courant et le plus important est le prêt hypothécaire. Dans l'ensemble, environ 40 % de la population a un prêt hypothécaire, dont le montant médian s'établit à 200 000 \$. Presque tous les propriétaires contractent un prêt hypothécaire à un moment ou un autre de leur vie, et au Canada, dans la tranche d'âge de 25 à 44 ans, près de 9 propriétaires sur 10 (88 %) en ont un. De plus, environ 13 % des Canadiens ont un solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire garantie par leur résidence principale, le montant médian de ce solde étant de 30 000 \$. Parmi les autres types de dette courants, mentionnons les cartes de crédit dont le solde n'est pas réglé intégralement (29 %), les prêts véhicule ou contrats de location de véhicule (28 %), les marges de crédit personnelles (20 %) et les prêts étudiants (11 %). Il existe d'autres types de dette moins courants, comme les prêts hypothécaires pour l'achat d'un bien immobilier autre que la résidence principale (5 %) et les prêts personnels (3 %).

Enfin, force est de constater qu'un nombre grandissant de Canadiens sont soumis à un stress financier croissant. D'une part, la majorité des Canadiens (65 %) s'acquittent de leurs factures et

¹ À partir d'une version actualisée de l'ECCF, l'ACFC a réalisé une recherche sur l'opinion publique pour recueillir des données quantitatives. À cette fin, elle a utilisé Probit, une base d'échantillonnage hybride (Internet et téléphone) par panel probabiliste élaborée par EKOS Research Associates, qui permettait aux participants de répondre aux questions en ligne ou par téléphone. Pour tenir compte du point de vue de l'ensemble des Canadiens, des entrevues téléphoniques menées par composition aléatoire sont venues compléter la base d'échantillonnage.

de leurs paiements, mais d'autre part, un nombre croissant de personnes subissent des pressions financières.

Fait à noter, les personnes de moins de 65 ans sont beaucoup plus susceptibles d'avoir du mal à respecter leurs engagements financiers que celles de 65 ans et plus (39 % contre 22 %, respectivement). Au cours des 12 derniers mois, 8 % des Canadiens ont dit qu'ils prennent du retard sur le paiement de leurs factures et le respect de leurs obligations financières, alors qu'ils étaient 2 % en 2014. Les personnes de moins de 65 ans ou dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ sont plus susceptibles d'avoir l'impression de prendre ce type de retard. La situation familiale est un autre facteur important : les chefs de famille monoparentale et les personnes séparées ou divorcées sont plus susceptibles d'avoir des retards de paiement. À cet égard, la différence entre les hommes et les femmes est négligeable.

En ce qui concerne la gestion des finances mensuelles, environ 1 Canadien sur 6 (17 %) affirme que ses dépenses sont supérieures à ses revenus, et le quart (27 %) dit emprunter pour acheter des vivres ou régler des dépenses courantes. Encore une fois, les personnes de moins de 65 ans ou dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ figurent parmi les plus susceptibles de manquer d'argent ou de déclarer que leurs dépenses mensuelles sont supérieures à leurs revenus. De plus, les personnes séparées ou divorcées, ainsi que les chefs de famille monoparentale, sont plus susceptibles d'emprunter pour couvrir leurs dépenses courantes.

L'établissement d'un budget : un élément indispensable à de nombreux Canadiens pour gérer les finances courantes, les paiements de factures et le remboursement des dettes

Pour de nombreux Canadiens, l'établissement et le maintien d'un budget figurent parmi les étapes les plus importantes à franchir pour gérer leur argent. Près de la moitié des participants (49 %) ont déclaré avoir un budget, contre 46 % en 2014 ([ACFC, 2015](#)). Ils utilisent le plus souvent des outils numériques, par exemple une feuille de calcul, une application mobile ou tout autre logiciel financier (20 %). Dans une moindre mesure, ils ont également recours à des méthodes traditionnelles, telles que le budget manuscrit ou l'utilisation de contenants ou d'enveloppes (14 %). L'ECCF de 2019 démontre également qu'un Canadien sur 6 (17 %) aurait avantage à établir un budget. Les participants en question expliquent l'absence de budget par une foule de raisons, notamment le manque de temps ou d'intérêt (9 %) ou le sentiment d'être dépassés par la gestion des finances (6 %). D'autres affirment ne pas être les responsables des finances au sein de leur ménage ou vouloir ne rien savoir à ce sujet (4 %). Enfin, certains n'ont pas de réponse ou préfèrent ne pas répondre (5 %). Les personnes qui ne font pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou qu'elles se sentent dépassées font face à d'énormes difficultés en matière de gestion financière.

Par rapport aux personnes de cette dernière catégorie, les Canadiens qui ont un budget sont moins susceptibles de manquer à leurs obligations financières (8 % contre 16 %). Les personnes qui ont un budget gèrent leurs finances mensuelles plus efficacement : elles sont moins susceptibles de vivre au-dessus de leurs moyens (18 % contre 29 %) ou de manquer d'argent et

de devoir emprunter pour régler des dépenses courantes (31 % contre 42 %). Fait intéressant, les Canadiens qui font leur budget à l'aide d'un outil numérique sont parmi les plus susceptibles de payer leurs factures à temps et de garder le contrôle de leurs finances mensuelles. De plus, par rapport aux participants qui disent ne pas faire de budget parce qu'ils manquent de temps ou se sentent dépassés, les personnes qui font un budget sont plus susceptibles de faire le nécessaire pour accélérer le remboursement de leur prêt hypothécaire (35 % contre 24 %) et de leurs autres dettes (57 % contre 47 %); dans chaque cas, la différence est d'environ 10 points de pourcentage.

Avoir un budget ou un plan financier est un moyen efficace de commencer à épargner pour réaliser des objectifs et de se préparer aux dépenses imprévues

De nombreux Canadiens font le nécessaire pour se préparer financièrement à leur avenir : ils planifient leur retraite, épargnent pour réaliser des objectifs à court terme ou se préparent aux imprévus et aux dépenses qui en découlent.

Épargne-retraite

Environ 7 Canadiens sur 10 qui ne sont pas encore à la retraite (69 %) s'y préparent financièrement, que ce soit par leurs propres moyens ou par l'intermédiaire d'un régime de pension de l'employeur. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au résultat de 2014, qui était de 66 % ([ACFC, 2015](#)). Fait intéressant, ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que depuis 5 ans, les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés au besoin d'épargner pour la retraite. Par exemple, près de la moitié des participants (47 %) affirment savoir combien ils doivent épargner pour conserver leur niveau de vie pendant la retraite, ce qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à 2014 (37 %). Comme on pouvait s'y attendre, les Canadiens qui ont un plan d'épargne sont plus certains de connaître le montant qu'ils doivent mettre de côté pour la retraite (56 % contre 28 %) et d'avoir le pécule nécessaire pour conserver le niveau de vie désiré (71 % contre 32 %) que ceux qui n'en ont pas. En fait, la grande majorité des Canadiens pour qui la retraite est une source d'anxiété n'ont pas encore de plan d'épargne-retraite. Ces personnes sont plus susceptibles de compter largement sur les prestations de pension de l'État, comme la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada (ou le Régime de rentes du Québec).

Autres objectifs financiers

Une autre étape importante qui s'inscrit dans l'établissement d'un plan financier efficace et la saine gestion de l'argent consiste à se fixer des objectifs financiers à court terme. Il est intéressant de noter qu'environ les deux tiers des Canadiens (66 %) prévoient effectuer un achat ou une dépense importante au cours des 3 prochaines années, que ce soit acquérir une maison ou une copropriété pour en faire leur résidence principale (11 %), effectuer des rénovations ou des réparations domiciliaires (17 %), prendre des vacances (14 %) ou acheter un véhicule (13 %). Un budget permet de planifier les ressources nécessaires à ce type d'objectif financier. Parmi les personnes qui ont un budget, seulement 6 % n'ont pas établi de plan pour

financer leur prochain achat important, contrairement à près de 15 % chez les personnes qui ne font pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou se sentent dépassées.

Planification des études

Pour de nombreux jeunes Canadiens, l'une des premières décisions financières aussi importantes que difficiles concerne le financement des études postsecondaires, qu'il s'agisse d'une formation technique ou professionnelle, d'un programme offert par un collège communautaire ou d'une scolarité universitaire. Près du quart des Canadiens de 18 à 24 ans (23 %) ont affirmé que les études représentaient leur dépense principale pour les 3 prochaines années; il s'agit de la réponse la plus courante pour ce groupe d'âge. Le coût médian estimé oscille entre 20 000 \$ et 29 999 \$, mais le montant dépend généralement de la nature et de la durée du programme.

Parmi les Canadiens qui prévoient poursuivre des études postsecondaires au cours des 3 prochaines années, près de la moitié (47 %) envisagent de puiser principalement dans leur épargne, alors que 40 % prévoient contracter un prêt pour en payer au moins une partie et 12 % n'ont pas encore de plan à cet effet.

La moitié des Canadiens de 18 à 24 ans (50 %) ont présentement un prêt étudiant. La proportion de personnes qui n'ont pas terminé de rembourser leur prêt étudiant est inversement proportionnelle à leur âge. Elle s'élève à 36 % pour les personnes de 25 à 29 ans et à 21 % pour celles de 30 à 34 ans. À partir de 35 ans, cette proportion est de seulement 5 % environ. Les Canadiens de moins de 35 ans qui ont un budget sont moins susceptibles d'avoir un solde impayé sur un prêt étudiant que ceux du même groupe d'âge qui se disent trop occupés ou dépassés pour avoir un budget (29 % contre 36 %).

Fonds d'urgence

Les deux tiers des Canadiens (64 %) ont un fonds d'urgence qui couvre l'équivalent de 3 mois de dépenses. Ils sont à peu près le même nombre (65 %) à avoir la certitude qu'ils pourraient trouver 2 000 \$ en cas de besoin au cours du mois prochain.

De façon générale, les Canadiens dont le revenu du ménage est de 40 000 \$ ou plus et ceux qui ont terminé de rembourser le prêt hypothécaire sur leur résidence principale sont plus susceptibles d'avoir un fonds d'urgence et d'être certains de trouver 2 000 \$ pour régler une dépense imprévue. De même, les personnes de 65 ans et plus et celles qui sont mariées ou veuves ont plus de chances d'avoir un fonds d'urgence et d'être en mesure de couvrir une dépense imprévue. En revanche, les personnes qui ont un conjoint de fait ou qui sont séparées, divorcées ou célibataires (c'est-à-dire qui n'ont jamais été mariées), et tout particulièrement les chefs de famille monoparentale, sont moins susceptibles d'avoir un fonds d'urgence ou de pouvoir couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$. Par ailleurs, les femmes sont moins certaines que les hommes d'avoir les moyens de payer une dépense imprévue de 2 000 \$.

Chez les personnes qui n'ont pas encore de fonds d'urgence ou qui n'ont pas pris l'habitude d'épargner régulièrement, l'établissement d'un budget serait une première étape fructueuse. En effet, parmi les personnes ayant un budget, plus de 6 sur 10 (65 %) ont épargné pour les imprévus, par opposition à seulement 4 sur 10 (39 %) pour celles qui se disent trop occupées ou dépassées pour faire un budget. De plus, environ 61 % des personnes qui font un budget disent pouvoir couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$, contre seulement 46 % des personnes qui n'ont pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou se sentent dépassées.

Le rehaussement de la littératie financière : une question de conseils et de sensibilisation

Au Canada, il existe une multitude de ressources pour obtenir des conseils sur des sujets tels que la planification de la retraite, les impôts, les assurances, la gestion des dettes et les finances en général. Pour obtenir des conseils financiers, les Canadiens se tournent souvent vers plus d'une ressource. Environ la moitié font appel à un conseiller ou à un planificateur financier professionnel (49 %). Dans une moindre mesure, ils consultent également leur banque (41 %) ou des amis ou membres de leur famille (39 %). Ils font aussi des recherches sur Internet (33 %), lisent des journaux ou des magazines (15 %) et suivent des émissions de radio ou de télévision (10 %)².

De façon générale, les Canadiens de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de demander conseil à leurs amis ou aux membres de leur famille (59 %) ou de faire des recherches sur Internet (51 %). En revanche, ceux qui ont 65 ans et plus sont plus susceptibles de se tourner vers leur conseiller ou planificateur financier (51 %) ou leur banque (41 %). Ce groupe d'âge est beaucoup moins enclin à rechercher des conseils financiers sur Internet (13 %).

Une proportion considérable de Canadiens (41 %) dit avoir recherché de l'information sur un sujet ou un produit financier en particulier au cours des 12 derniers mois, le plus souvent en lien avec la planification financière en général (24 %). Dans une moindre mesure, ces personnes ont recherché de l'information sur la planification de la retraite (19 %), les assurances (12 %) et la planification fiscale (11 %). Parmi les sujets les moins courants, mentionnons la planification successorale (7 %) et la planification des études des enfants (6 %), probablement parce que ces sujets cadrent avec certaines étapes précises de la vie, entre autres choses.

En plus de rechercher des conseils financiers, près de la moitié des Canadiens (44 %) ont tenté d'améliorer leurs connaissances financières au cours des 5 dernières années. Les moyens les plus courants pour y arriver sont la lecture de livres ou d'autres imprimés (22 %), la consultation de ressources en ligne (16 %) ou la formation financière en milieu de travail (9 %). Dans une moindre mesure, les Canadiens suivent des cours présentiels dans une école (7 %) ou un organisme communautaire ou sans but lucratif (5 %).

Entre les groupes d'âge, il est intéressant d'observer les différences importantes quant à la proportion de personnes qui améliorent leurs connaissances financières et les méthodes

² Lorsque les participants peuvent choisir plus d'une réponse, le total peut ne pas correspondre à 100.

qu'elles privilégient. Plus de la moitié des Canadiens de 18 à 34 ans (56 %) ont pris des moyens pour améliorer leurs connaissances financières, notamment en suivant des cours en ligne (26 %) ou au travail ou à l'école (24 %). À l'inverse, seulement le tiers des Canadiens de 65 ans et plus ont voulu se renseigner davantage sur les finances au cours des 5 dernières années (32 %). À cette fin, 17 % ont lu un livre ou d'autres imprimés, et seulement 7 % ont suivi une formation en ligne.

Planification successorale, procurations, rapports de crédit, fraudes et escroqueries financières

Tous les Canadiens devraient avoir les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour prendre des décisions financières qui les suivront toute leur vie (et même plus tard). La planification successorale et la préparation de procurations en font partie. La sensibilisation est tout aussi importante pour éviter aux Canadiens d'être victimes de fraudes et d'escroqueries financières.

Au chapitre de la planification successorale, environ la moitié des Canadiens (55 %) ont un testament et 40 % ont une procuration ou un mandat. Pour les Canadiens de moins de 35 ans, le défi reposera tout d'abord sur la création d'un plan successoral : seulement 22 % ont un testament et 9 % ont une procuration. Les personnes qui ont des enfants ou d'autres personnes à leur charge ont particulièrement intérêt à en avoir un. Chez les Canadiens de 65 ans et plus, le principal défi consisterait plutôt à mettre leur plan successoral à jour. Même si la grande majorité des personnes de ce groupe d'âge ont un testament et une procuration (95 % et 68 %, respectivement), plus de la moitié (53 % et 57 %, respectivement) ne les ont pas mis à jour au cours des 5 dernières années. Voilà qui est inquiétant, puisque ces documents pourraient ne plus refléter leurs volontés.

Tous les Canadiens sont des victimes potentielles de fraudes ou d'escroqueries financières, d'où l'importance de connaître ces risques et les moyens de s'en prémunir. Plus d'une personne sur 5 (22 %) a déclaré avoir été victime d'une fraude ou d'une escroquerie financière au cours des 2 dernières années. La forme de fraude la plus courante est l'utilisation non autorisée d'un numéro de compte bancaire ou de carte de crédit (18 %). Parmi les autres types de fraude ou d'escroquerie, mentionnons la transmission de renseignements par téléphone ou par courriel en réponse à une supercherie (4 %) ou les placements dans des produits financiers qui se sont révélés être sans valeur, par exemple dans une opération pyramidale ou une combine à la Ponzi (3 %).

De plus, 38 % des Canadiens ont déclaré avoir commandé leur dossier de crédit auprès d'Equifax Canada ou de TransUnion au cours des 5 dernières années; 22 % l'ont d'ailleurs fait au cours des 12 derniers mois. Ceux qui ont consulté leur rapport récemment sont également plus susceptibles de juger leur cote de crédit mauvaise ou très mauvaise que ceux qui l'ont fait il y a plus de 10 ans (11 % contre seulement 3 %). La moitié des Canadiens (48 %) n'ont jamais

commandé leur dossier de crédit auprès d'une des 2 agences. Il s'agit généralement de personnes qui croient que leur cote de crédit est bonne ou excellente.

Conclusion

Le présent rapport décrit les résultats de l'ECCF de 2019. Il donne une première impression de ce que font les Canadiens pour prendre leurs finances en main : établir un budget, préparer leur avenir, épargner en conséquence et rembourser leurs dettes. Il révèle également les premiers signes de stress financier chez certaines personnes. Par exemple, environ le tiers de la population a l'impression d'être trop endettée, et un nombre croissant de Canadiens ont du mal à payer leurs factures, leur loyer, leur prêt hypothécaire ou d'autres obligations à temps.

Environ 4 Canadiens sur 10 ont déclaré avoir trouvé des moyens de rehausser leurs connaissances, leurs compétences et leur confiance sur le plan financier au cours des 5 dernières années. Ils s'y prennent de différentes façons : ils lisent des livres ou d'autres imprimés sur des questions financières, consultent des ressources en ligne ou suivent des formations au travail, à l'école ou dans des organismes communautaires. Les conclusions de l'enquête de 2019 démontrent que la littératie, les ressources et les outils financiers aident les Canadiens à bien gérer leur argent. Par exemple, les personnes qui ont un budget jouissent d'une meilleure situation financière selon différents indicateurs, dont la gestion des rentrées et sorties d'argent, le paiement des factures et le remboursement des dettes. De plus, les personnes qui disposent d'un plan d'épargne sont plus susceptibles de se sentir prêtes et en confiance par rapport à leur retraite.

De concert avec une foule d'intervenants et de partenaires d'un océan à l'autre, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) met à la disposition du public divers outils et ressources pour l'aider à relever ces défis et à prendre ses finances en main.

- **Pour donner un coup de pouce aux Canadiens qui ont du mal à gérer leurs dettes et leurs finances courantes**, l'ACFC propose des outils qui favorisent la prise de décisions éclairées quand vient le temps de demander un prêt hypothécaire. Par exemple, l'[Outil d'évaluation d'admissibilité à un prêt hypothécaire](#) permet à l'utilisateur d'entrer ses revenus et ses dépenses pour obtenir une estimation préliminaire du montant de prêt auquel il pourrait être admissible. Il existe également une [Calculatrice hypothécaire](#), qui permet de déterminer le montant des versements hypothécaires et de générer un calendrier de remboursement. L'Agence propose également du contenu pour [aider les Canadiens à planifier le remboursement intégral de leurs dettes](#).
- **Compte tenu de l'importance que revêt un budget dans la gestion des finances courantes, des paiements de factures et du remboursement des dettes pour de nombreux Canadiens**, l'ACFC a lancé son [Planificateur budgétaire](#) en novembre 2019. Ce nouvel outil interactif est conçu pour faciliter la création d'un budget chez les personnes qui manquent de temps ou qui se sentent dépassées. Grâce à des données comportementales, il établit des budgets sur mesure, adaptés aux besoins et objectifs financiers de chacun.

- **Avoir un plan financier est un moyen efficace de commencer à épargner pour réaliser des objectifs et de se préparer aux dépenses imprévues.** Le stress financier peut toucher différentes facettes de la vie personnelle et professionnelle. Consciente de cette situation, l'ACFC a créé le programme [Le mieux-être financier en milieu de travail](#), qui aide les salariés et les travailleurs autonomes à surmonter leurs difficultés financières. Il contient des outils qui peuvent aider les employeurs à créer leurs propres programmes de bien-être financier en fonction des besoins de leur main-d'œuvre. Les Canadiens disposent également d'un programme de formation complet intitulé [Vos outils financiers](#). On y trouve des renseignements et des outils de base qui aident les adultes à gérer leurs finances personnelles et à acquérir la confiance nécessaire pour prendre de bonnes décisions financières. Le [module 10 de Vos outils financiers – Calcul de votre revenu de retraite](#) et la [Calculatrice du revenu de retraite canadienne](#) contiennent de l'information pratique sur les prestations de pension de l'État telles que la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Enfin, l'Agence propose une foule d'outils tels que la [Calculatrice d'objectifs financiers](#) pour accompagner les Canadiens dans l'atteinte de leurs objectifs d'épargne. Il est particulièrement important d'aider les Canadiens à épargner, puisque les habitudes d'épargne sont intimement liées au bien-être financier.
- **Pour donner aux Canadiens les conseils et l'information dont ils ont besoin pour rehausser leur littératie financière,** l'ACFC a inclus dans son programme de formation en ligne [Vos outils financiers](#) des renseignements sur une foule de sujets tels que la [planification de la retraite](#), des [impôts](#) et des [successions](#) ainsi que les [assurances](#). En outre, pour orienter ceux et celles qui veulent se préparer à des événements de vie particuliers ou qui y font face, l'ACFC a créé une page de contenu Web intitulée [Événements de vie et votre argent](#).
- **Enfin, pour aider les Canadiens à commencer à planifier leur succession, à préparer leur procuration, à consulter leur dossier de crédit et à éviter les fraudes et escroqueries financières,** l'ACFC et d'autres ministères gouvernementaux proposent une foule de ressources électroniques gratuites. On y trouve des conseils sur la planification successorale ainsi que des explications sur les dossiers et cotes de crédit. Pour en savoir plus sur la planification successorale, consultez la rubrique du site Web de l'ACFC intitulée [Planification successorale, testaments et décès](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procurations, consultez la page [Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet des procurations \(pour la gestion des finances et des biens\) et comptes conjoints](#). Comme il a été mentionné plus tôt, de nombreux Canadiens, tout particulièrement ceux de 75 ans ou plus, ne savent pas comment se prémunir contre les fraudes et escroqueries financières ni où trouver de l'information à ce sujet ([ACFC, 2019](#)). À l'instar d'autres organismes gouvernementaux, l'ACFC a créé des ressources pour sensibiliser la population aux [fraudes et escroqueries financières](#), aux moyens de limiter les risques et aux mesures à prendre lorsqu'on croit être victime d'une fraude. Pour obtenir des explications sur les cotes de crédit, savoir comment corriger les erreurs, commander un dossier de crédit et plus encore, nous vous invitons à consulter la page intitulée [Dossiers et cotes de crédit](#).

Table des matières

Sommaire	i
I. Introduction	10
II. Vivre avec des pressions financières croissantes dans le cadre de la gestion des dettes et des finances courantes	11
Types de dette.....	13
Prêts et marges de crédit hypothécaires	13
Autres types de dette.....	14
Paiement des factures et gestion de l'argent au quotidien	16
III. L'établissement d'un budget et son rôle dans la gestion des finances courantes et le remboursement des dettes	18
Méthodes d'établissement du budget	19
L'établissement d'un budget facilite le remboursement des dettes et le suivi des paiements de factures.....	20
IV. Épargner pour réaliser des objectifs et se préparer aux dépenses et événements de vie imprévus.....	25
Mettre en place un plan d'épargne-retraite	27
Autres objectifs financiers communs chez les Canadiens	29
Planification des études	30
Constitution d'un fonds d'urgence.....	34
V. Le rehaussement de la littératie financière : une question de conseils et de sensibilisation	37
Sources de conseils financiers.....	38
Types de conseils financiers recherchés par les Canadiens au cours de la dernière année	40
Méthodes d'éducation financière	41
Sujets d'éducation financière et résultats obtenus	42
VI. Planification successorale, procurations, rapports de crédit, fraudes et escroqueries financières	44
VII. Conclusion	51
Remerciements.....	53
Références.....	54

I. Introduction

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) veille à ce que les institutions financières sous réglementation fédérale respectent les mesures de protection des consommateurs, en plus de promouvoir l'éducation financière et de sensibiliser les consommateurs à l'égard de leurs droits et de leurs responsabilités. En 2015, l'ACFC a lancé la *Stratégie nationale pour la littératie financière – Compte sur moi, Canada*. Cette première édition a cerné 3 grandes priorités touchant le développement d'initiatives visant à rehausser la littératie et le bien-être financiers des Canadiens. Ces priorités sont d'aider les Canadiens à gérer leur argent et leurs dettes judicieusement et à planifier et épargner pour l'avenir, ainsi que de les sensibiliser aux moyens de prévenir la fraude et l'exploitation financière et de s'en protéger ([ACFC, 2015](#)).

L'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) est une enquête transversale quinquennale; les versions précédentes datent de 2014 et de 2009. À partir des résultats de l'enquête de 2019, le présent rapport évalue la situation des Canadiens sur le plan de la littératie et du bien-être financiers par rapport aux priorités énoncées dans la Stratégie nationale. Il a également pour objectif de découvrir les forces financières des Canadiens ainsi que les difficultés auxquelles ils sont confrontés. À cette fin, il porte sur la connaissance qu'ont les Canadiens des services financiers de même que sur les approches qu'ils adoptent en matière de planification financière (gestion de l'argent au quotidien et à long terme, établissement d'un budget), leurs plans pour l'avenir et leur point de vue sur leur situation financière ([Keown, 2011](#); [ACFC, 2015](#)).

Comme le démontre le présent rapport, de nombreux Canadiens voient à rehausser leur littératie et leur bien-être financiers. De nombreux participants ont également affirmé avoir de la difficulté à gérer leurs finances courantes, à régler leurs factures, à respecter leurs engagements financiers et à rembourser leurs dettes. Ces observations s'inscrivent dans un contexte de numérisation de l'information financière, qui force de nombreux Canadiens à découvrir et à évaluer une gamme de plus en plus vaste et complexe de produits et services financiers, source à la fois de défis et d'occasions.

Dans le présent rapport, les résultats sont divisés en 4 sections. La première est consacrée à l'endettement, y compris aux types de dette et à leur montant. La deuxième traite de l'établissement d'un budget et de son incidence sur la situation financière des gens. La troisième porte sur l'épargne, que ce soit pour la retraite ou un fonds d'urgence. Enfin, la quatrième analyse les différentes habitudes financières des consommateurs, que ce soit par rapport à l'épargne-études, à l'éducation financière et à la prévalence des fraudes et escroqueries financières.

Un mot sur l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2019

Pour mener l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF), l'ACFC a mandaté la firme EKOS Research Associates, qui a utilisé Probit, une base d'échantillonnage hybride (Internet et téléphone) par panel représentatif de l'ensemble du pays. Pour tenir compte du point de vue de l'ensemble des Canadiens, des entrevues téléphoniques menées par composition aléatoire sont venues compléter l'échantillon. L'enquête de 2019 était composée de 2 instruments de collecte de données (une enquête de base et une enquête de suivi). Elle a été menée entre le 18 mars et le 30 mai 2019. L'enquête de base portait sur du contenu abordé lors des éditions de 2009 et de 2014. Quant à l'enquête de suivi, elle portait sur de nouveaux sujets tels que les facteurs psychologiques, la fraude, la gestion des dettes et le bien-être financier.

Pour connaître la méthodologie et la conception du questionnaire et de l'enquête sur le terrain, consultez le [rapport sur la méthodologie de collecte de données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2019](#) publié par Bibliothèque et Archives Canada.

II. Vivre avec des pressions financières croissantes dans le cadre de la gestion des dettes et des finances courantes

En 2019, la dette du ménage canadien moyen représente 177 % du revenu disponible, contre 168 % en 2018 ([Statistique Canada, 2019](#)). La moindre hausse de taux d'intérêt sur un produit de crédit (par exemple une marge de crédit, un prêt ou une marge de crédit hypothécaire, un prêt véhicule ou un contrat de location de véhicule) peut obliger les Canadiens lourdement endettés à limiter leurs dépenses ([Lombardi et al., 2017](#); [Burleton et al., 2018](#)). La Banque du Canada a constaté que les ménages fortement endettés (c'est-à-dire dont le ratio de la dette au revenu brut est d'au moins 350 %) sont les plus vulnérables aux tendances haussières des taux d'intérêt ([Poloz, 2018](#)).

Lié au stress financier, l'endettement élevé peut influer sur la santé physique et mentale. Chez les personnes touchées, il finit par susciter des craintes et de l'anxiété quant à la précarité de leur situation financière. En effet, l'Association canadienne de la paie a révélé que pour près de 43 % des travailleurs, le stress financier est si important qu'il mine leur rendement au travail ([ACP, 2019a](#); [ACP, 2019b](#)). La présente section porte sur le type et le montant des dettes des Canadiens ainsi que sur les moyens qu'ils prennent pour les rembourser.

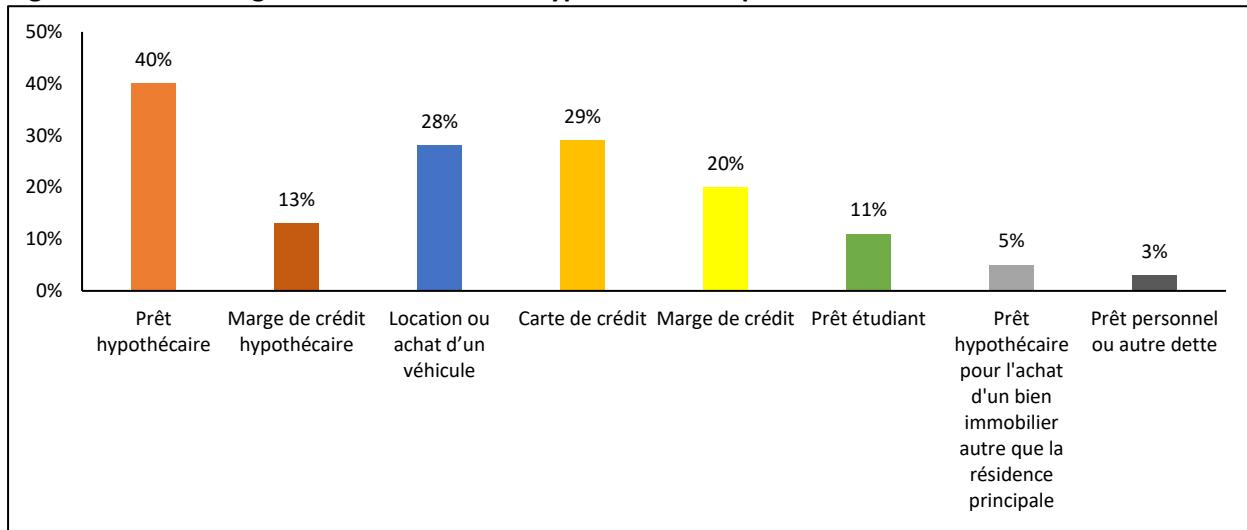
Faits saillants

- Près du tiers des Canadiens (31 %) estiment avoir trop de dettes. Les consommateurs disposent d'une foule de produits de crédit pour acheter différents biens et services. Par exemple, ils contractent des emprunts pour acheter leur résidence principale (maison ou copropriété), financer des études ou l'achat d'un véhicule et régler leurs dépenses courantes.
- Pour les Canadiens, le type de dette le plus courant et le plus important est le prêt hypothécaire. Dans l'ensemble, environ 40 % de la population a un prêt hypothécaire, dont le solde médian s'établit à 200 000 \$. La plupart des Canadiens auront un prêt hypothécaire à un moment ou un autre de leur vie. C'est notamment le cas de près de 9 propriétaires sur 10 (88 %) parmi les personnes de 25 à 44 ans. De plus, environ 13 % des Canadiens ont un solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire, le montant médian de ce solde étant de 30 000 \$.
- Parmi les autres types de dette courante, mentionnons les cartes de crédit dont le solde n'est pas réglé intégralement (29 %), les prêts véhicule ou contrats de location de véhicule (28 %), les marges de crédit personnelles (20 %) et les prêts étudiants (11 %). Il existe d'autres types de dette moins courante, comme les prêts hypothécaires sur une résidence secondaire ou de vacances ou un immeuble locatif ou commercial (5 %) et les prêts personnels (3 %).
- D'une part, les deux tiers des Canadiens (65 %) s'acquittent de leurs factures et de leurs paiements, mais d'autre part, un nombre croissant de personnes subissent des pressions financières. Fait à noter, les personnes de moins de 65 ans sont beaucoup plus susceptibles d'avoir du mal à respecter leurs engagements financiers que celles de 65 ans et plus (39 % contre 22 %, respectivement). En ce qui concerne le respect des obligations financières, 8 % des Canadiens prennent du retard sur le paiement de leurs factures et le respect de leurs obligations financières, alors qu'ils étaient 2 % en 2014. Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres de vivre ce type de pression financière, tout particulièrement les personnes de moins de 65 ans ou dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$. La situation familiale est un autre facteur important : les personnes séparées ou divorcées et les chefs de famille monoparentale sont plus susceptibles d'avoir l'impression de régler leurs factures ou de s'acquitter de leurs obligations financières en retard. À cet égard, la différence entre les hommes et les femmes est négligeable.
- En ce qui concerne la gestion des finances mensuelles, environ 1 Canadien sur 6 (17 %) affirme que ses dépenses sont supérieures à ses revenus, et le quart (27 %) dit emprunter pour acheter des vivres ou régler des dépenses courantes, par manque d'argent. Encore une fois, les personnes de moins de 65 ans ou dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ figurent parmi les plus susceptibles d'éprouver ces difficultés. De plus, les personnes séparées ou divorcées, et tout particulièrement les chefs de famille monoparentale, sont plus susceptibles de déclarer que leurs revenus mensuels ne suffisent pas et qu'ils doivent emprunter pour couvrir leurs achats courants.

Types de dette

Selon l'ECCF de 2019, près des trois quarts des Canadiens (73 %) ont utilisé un produit de crédit au cours des 12 derniers mois (voir également [Statistique Canada, 2017](#)), et près du tiers (31 %) estiment avoir trop de dettes. Comme l'indique le graphique ci-dessous, la population a recours à une vaste gamme de produits de crédit, y compris des emprunts garantis par leur résidence principale tels que des prêts et marges de crédit hypothécaires. Parmi les autres types de dette courants, mentionnons les cartes de crédit dont le solde n'est pas réglé intégralement (29 %), les prêts véhicule ou contrats de location de véhicule (28 %), les marges de crédit personnelles (20 %), les prêts étudiants (11 %) et les prêts hypothécaires sur une résidence secondaire ou de vacances ou un immeuble locatif ou commercial (5 %).

Figure 1 : Pourcentage des Canadiens et les types de dettes qu'ils détiennent



Prêts et marges de crédit hypothécaires

Pour les Canadiens, le type de dette le plus courant et le plus important est le prêt hypothécaire. L'ECCF de 2019 révèle qu'environ 40 % de la population en a un. La plupart des Canadiens auront un prêt hypothécaire à un moment ou un autre de leur vie. C'est notamment le cas de 9 propriétaires sur 10 (88 %) parmi les personnes de 25 à 44 ans. En revanche, la proportion de personnes de 65 ans et plus qui ont un prêt hypothécaire est de seulement 17 % environ. Chez les titulaires d'un prêt hypothécaire, le montant médian de leur solde s'élève à 200 000 \$. En fait, la dette hypothécaire médiane des familles canadiennes a plus que doublé depuis 1999, y compris après les ajustements en fonction des salaires et du coût de la vie (inflation) ([Uppal, 2019](#)).

Un produit de plus en plus prisé par les propriétaires canadiens est la marge de crédit hypothécaire. La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime d'ailleurs que la croissance des dettes sur ce type de produit est plus rapide que celle de tous les prêts autres qu'hypothécaires réunis. Résultat : les marges de crédit hypothécaires se classent au deuxième

rang sur le plan de la dette des ménages, derrière les prêts hypothécaires ([SCHL, 2018](#)). À l'heure actuelle, environ 13 % de la population a un solde impayé sur une marge de crédit hypothécaire, dont le montant médian est de 30 000 \$. **Figure 2 : Distribution du solde impayé des prêts hypothécaires détenus par les Canadiens**

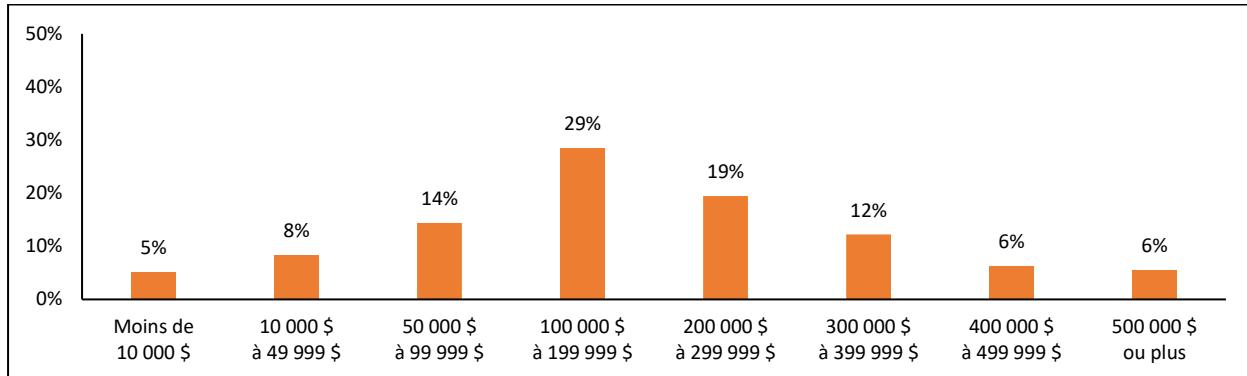
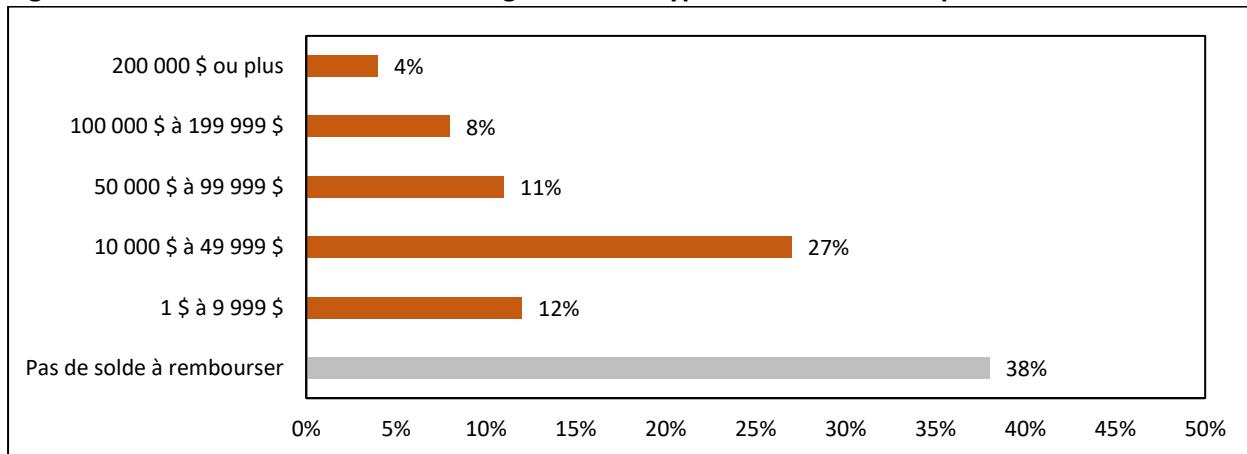


Figure 3 : Distribution du solde de la marge de crédit hypothécaire détenues par les Canadiens



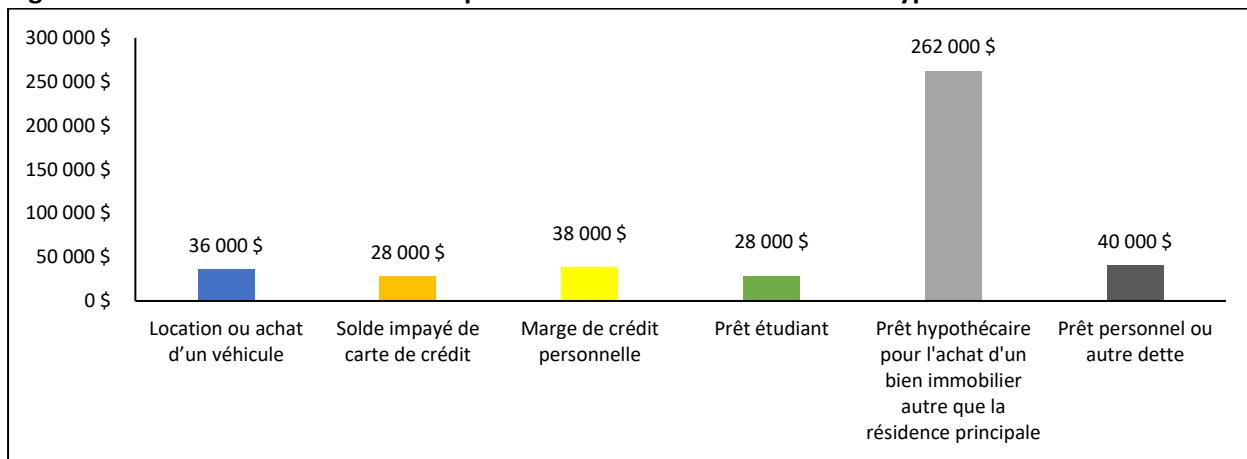
Autres types de dette

En plus des prêts et marges de crédit hypothécaires, plus de la moitié des Canadiens (56 %) ont un solde impayé sur d'autres produits de crédit, par exemple un prêt véhicule ou un contrat de location de véhicule, une carte de crédit, une marge de crédit personnelle, un prêt étudiant ou un prêt hypothécaire sur une résidence secondaire ou un immeuble locatif ou commercial. Il convient d'analyser ces autres types de dette, qui peuvent être des sources de stress financier en raison de leurs taux d'intérêt élevés (et, par extension, de leurs coûts élevés). Comme il a été mentionné, les types de dette impayée les plus courants sont les cartes de crédit (29 %), les prêts véhicule ou contrats de location de véhicule (28 %) et les marges de crédit personnelles (20 %). De plus, environ 11 % des Canadiens, principalement des jeunes, ont un solde impayé sur un prêt étudiant. C'est notamment le cas de la moitié (50 %) des personnes de 18 à 24 ans. Peu de Canadiens ont un prêt hypothécaire pour l'achat d'un bien immobilier autre que la résidence principale (5 %) ou encore un prêt personnel ou toute autre forme de dette (3 %).

Dans l'ECCF de 2019, on a demandé aux participants d'estimer la valeur totale de toutes leurs dettes impayées (sauf les prêts et marges de crédit hypothécaires sur leur résidence principale). Ce montant représente le total des soldes impayés sur les cartes de crédit, les prêts véhicule ou contrats de location de véhicule, les marges de crédit personnelles, les prêts étudiants, les prêts hypothécaires sur une résidence secondaire et les autres types de prêt. Chez les personnes ayant ces autres types de dette, le solde impayé médian totalisait 30 000 \$. Ce résultat est semblable au total des dettes autres qu'hypothécaires estimé par Equifax Canada et TransUnion, qui variait entre 23 500 \$ et 30 000 \$ pour 2019 ([Equifax, 2019](#); [TransUnion, 2019](#)).

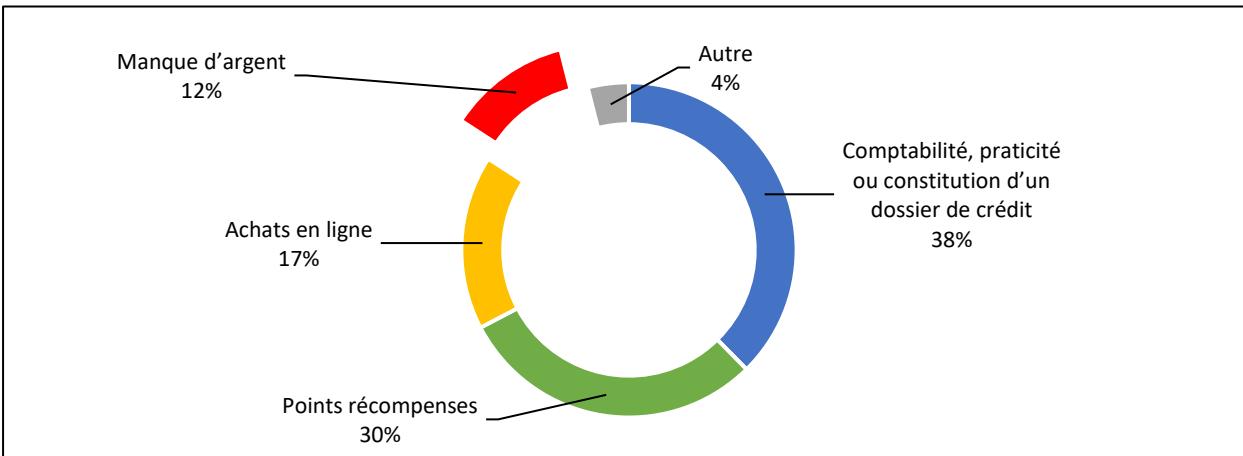
Le graphique ci-dessous indique le solde impayé médian associé à chaque type de produit. Par exemple, ce montant chez les Canadiens qui ont un prêt véhicule ou un contrat de location de véhicule, qu'ils aient ou non une ou plusieurs autres dettes, est de 36 000 \$. Le solde médian est légèrement moins élevé dans le cas des prêts étudiants et des cartes de crédit dont le solde n'est pas réglé intégralement (28 000 \$), probablement parce que leurs titulaires sont généralement jeunes et un peu moins susceptibles d'avoir accumulé d'autres types de dette. Chez les titulaires d'un prêt hypothécaire sur une résidence secondaire ou un immeuble locatif ou commercial, le solde médian s'élève à 262 000 \$, montant qui, rappelons-le, inclut l'ensemble des types de dette.

Figure 4 : Valeur médiane de la dette pour les Canadiens avec différents types de dettes



Dans le même ordre d'idées, la plupart des Canadiens de plus de 18 ans (93 %) sont titulaires d'une carte de crédit. D'une part, la majorité (59 %) paient systématiquement le solde intégral chaque mois. D'autre part, environ 41 % reportent leur solde d'un mois à l'autre. Cette statistique est importante, puisqu'elle révèle que de nombreux Canadiens paient des taux d'intérêt élevés du fait qu'ils utilisent des cartes de crédit. Les principales raisons mentionnées pour utiliser une carte de crédit sont la comptabilité, la praticité ou la constitution d'un dossier de crédit (38 %), l'accumulation de points de récompense (30 %) ou la possibilité d'effectuer des achats en ligne (17 %). Un indice potentiel de stress financier réside dans le fait qu'un Canadien sur 10 (12 %) utilise principalement sa carte de crédit pour pallier un manque d'argent.

Figure 5 : Principales raisons qui incitent les Canadiens à utiliser leur carte de crédit parmi les Canadiens titulaires d'une carte



Paiement des factures et gestion de l'argent au quotidien

Comme de nombreux Canadiens (31 %) disent avoir trop de dettes, il n'est pas étonnant d'apprendre que certains ont du mal à gérer leurs finances. Dans l'ensemble, environ le tiers des participants (36 %) ont déclaré avoir du mal à gérer leurs finances courantes ou à régler leurs factures. C'est particulièrement le cas des personnes de moins de 65 ans, qui sont beaucoup plus susceptibles d'avoir du mal à respecter leurs engagements financiers que celles de 65 ans et plus (39 % contre 22 %, respectivement).

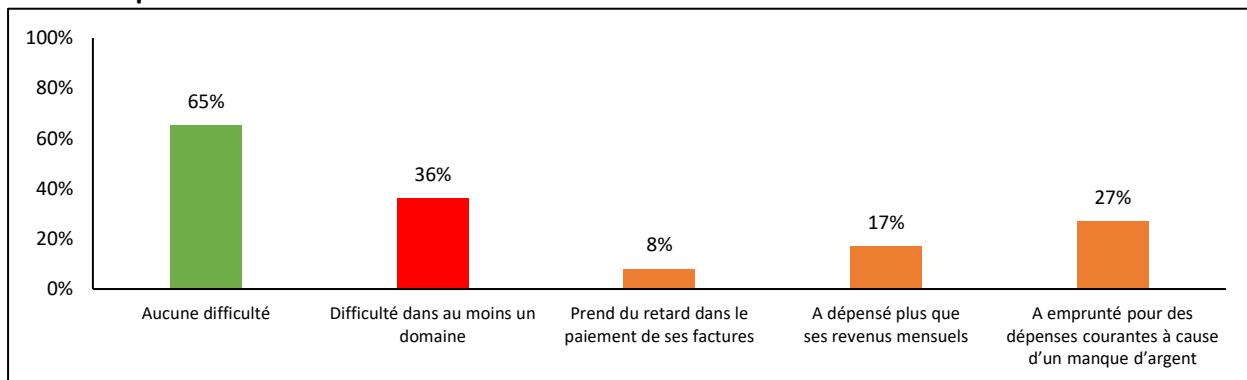
Par exemple, près d'un Canadien sur 10 (8 %) dit prendre du retard sur le paiement de ses factures et le respect de ses obligations financières – une augmentation importante par rapport au résultat de 2014, qui était de 2 %. Les personnes qui ont moins de 55 ans (10 %) et celles dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (15 %) sont plus susceptibles d'éprouver ces difficultés. De plus, la situation familiale semble jouer un rôle important : environ 17 % des chefs de famille monoparentale et 11 % des personnes divorcées ou séparées prennent du retard dans le respect de leurs obligations financières. Par ailleurs, seulement 6 % des personnes de 55 à 64 ans et 3 % des personnes de 65 ans et plus se trouvent dans cette situation. Enfin, seulement 5 % des personnes dont le revenu du ménage est de plus de 40 000 \$ et 6 % des personnes ayant un époux ou un conjoint de fait ont du mal à régler leurs factures à temps. Encore une fois, la différence entre les hommes et les femmes est statistiquement négligeable.

En ce qui concerne la gestion des finances mensuelles, environ 1 Canadien sur 6 (17 %) dépense plus que ce qu'il gagne. Cette tendance est particulièrement répandue chez les personnes de 35 à 54 ans (21 %) ou celles dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (27 %), de même que chez les chefs de famille monoparentale (34 %) et les personnes divorcées ou séparées (24 %). En revanche, environ 14 % des personnes de 65 ans et plus et 15 % des personnes de moins de 35 ans vivent cette situation. De plus, environ 14 % des personnes dont le revenu du ménage est de plus de 40 000 \$ et 15 % des personnes ayant un époux ou un conjoint de fait

ont des dépenses supérieures à leurs revenus mensuels. Les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes de se retrouver dans cette situation (19 % contre 16 %).

En outre, 1 Canadien sur 4 (27 %) emprunte pour acheter des vivres ou régler des dépenses courantes, par manque d'argent. Cette situation est la plus prévalente chez les personnes de moins de 55 ans (34 %), dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (39 %), qui sont séparées ou divorcées (37 %) ou qui sont chefs de famille monoparentale (54 %). En revanche, elle est moins courante chez les personnes de 65 ans et plus (13 %), dont le revenu du ménage est supérieur à 40 000 \$ (25 %) ou qui ont un époux ou conjoint de fait (25 %). Encore une fois, la différence entre les hommes (26 %) et les femmes (29 %) est négligeable. Ces résultats sont importants, puisque les difficultés sur le plan du crédit et des rentrées et sorties de fonds nuisent au bien-être financier ([ACFC, 2018](#)).

Figure 6 : Pourcentage des Canadiens qui ont de la difficulté à payer les factures ou gérer le flux de trésorerie pendant les 12 derniers mois



Outils et ressources

- Compte tenu du poids des prêts hypothécaires sur les finances de nombreux Canadiens, l'ACFC offre des outils qui favorisent la prise de décisions éclairées à ce chapitre. Par exemple, l'[Outil d'évaluation d'admissibilité à un prêt hypothécaire](#) permet à l'utilisateur d'entrer ses revenus et ses dépenses pour obtenir une estimation préliminaire du montant de prêt auquel il pourrait être admissible. La [Calculatrice hypothécaire](#) permet de déterminer le montant des versements hypothécaires et de générer un calendrier de remboursement. L'Agence propose également du contenu pour [aider les Canadiens à planifier le remboursement intégral de leurs dettes](#).

III. L'établissement d'un budget et son rôle dans la gestion des finances courantes et le remboursement des dettes

L'établissement d'un budget est un excellent moyen de gérer ses finances courantes de même qu'une stratégie éprouvée pour hiérarchiser ses dépenses en cas de contraintes financières ([Fernbach, Kan et Lynch, 2015](#)). De plus, un budget est avantageux sur le plan de la gestion de l'argent et du bien-être financier ([ACFC, 2019](#)). Il est essentiel que les gens sachent comment établir un budget de manière efficace pour vivre selon leurs moyens et avoir l'impression de tenir les rênes de leur vie financière. La présente section est consacrée à l'utilisation d'un budget chez les Canadiens ainsi qu'à ses effets sur la gestion de l'argent.

Faits saillants

- L'établissement et le maintien d'un budget figurent parmi les étapes les plus importantes à franchir pour gérer son argent. Près de la moitié des Canadiens (49 %) ont un budget, contre 46 % en 2014 ([ACFC, 2015](#)). Ils utilisent le plus souvent des outils numériques, par exemple une feuille de calcul, une application mobile ou tout autre logiciel financier (20 %). Dans une moindre mesure, ils ont également recours à des méthodes traditionnelles, telles que le budget manuscrit ou l'utilisation de contenants ou d'enveloppes (14 %).
- De plus, l'enquête démontre qu'un Canadien sur 6 (17 %) aurait avantage à établir un budget. Les participants en question expliquent l'absence de budget par une foule de raisons, notamment le manque de temps ou d'intérêt (9 %) ou le sentiment d'être dépassés par la gestion des finances (6 %). Les personnes qui ne font pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou qu'elles se sentent dépassées font face à d'énormes difficultés en matière de gestion financière.
- Environ le tiers de la population (34 %) croit ne pas avoir besoin de budget. En règle générale, il s'agit de personnes moins jeunes, moins endettées et qui éprouvent moins de difficultés à gérer leur argent au quotidien par rapport aux autres Canadiens. Par exemple, la majorité des personnes de 65 ans et plus (82 %) ont déclaré ne pas avoir besoin de faire un budget. C'est également le cas des personnes qui n'ont pas de prêt hypothécaire (83 %) ou d'autres types de dette (79 %). Enfin, les répondants qui n'ont pas besoin de budget sont peu nombreux à avoir du mal à respecter leurs engagements financiers (3 % contre 8 % pour l'ensemble de la population). Ils sont également moins susceptibles d'avoir des revenus mensuels insuffisants (10 % contre 17 % pour l'ensemble de la population) ou de manquer d'argent pour leurs dépenses courantes (15 % contre 27 % pour l'ensemble de la population).
- Cela dit, l'ECCF de 2019 démontre que la plupart des Canadiens gagneraient à établir un budget pour mieux gérer leurs finances courantes et rembourser leurs dettes plus facilement. Par rapport à ceux qui ne font pas de budget par manque de temps ou sentiment d'être dépassés, les Canadiens qui ont un budget sont moins susceptibles de

manquer à leurs obligations financières (8 % contre 16 %). Ils sont également moins susceptibles de vivre au-dessus de leurs moyens (18 % contre 29 %) ou de manquer d'argent et de devoir emprunter pour régler des dépenses courantes (31 % contre 42 %). Fait intéressant, les Canadiens qui ont activement recours à un outil numérique pour faire un budget (plutôt que toute autre méthode) sont parmi les plus susceptibles de payer leurs factures à temps et de garder le contrôle de leurs finances mensuelles.

- Il existe une corrélation entre l'établissement d'un budget et le remboursement des dettes. Par rapport aux Canadiens qui disent ne pas faire de budget parce qu'ils manquent de temps ou se sentent dépassés, les personnes qui font un budget sont plus susceptibles de faire le nécessaire pour accélérer le remboursement de leur prêt hypothécaire (35 % contre 24 %) et d'autres types de dette (57 % contre 47 %); dans chaque cas, la différence est d'environ 10 points de pourcentage.

Méthodes d'établissement du budget

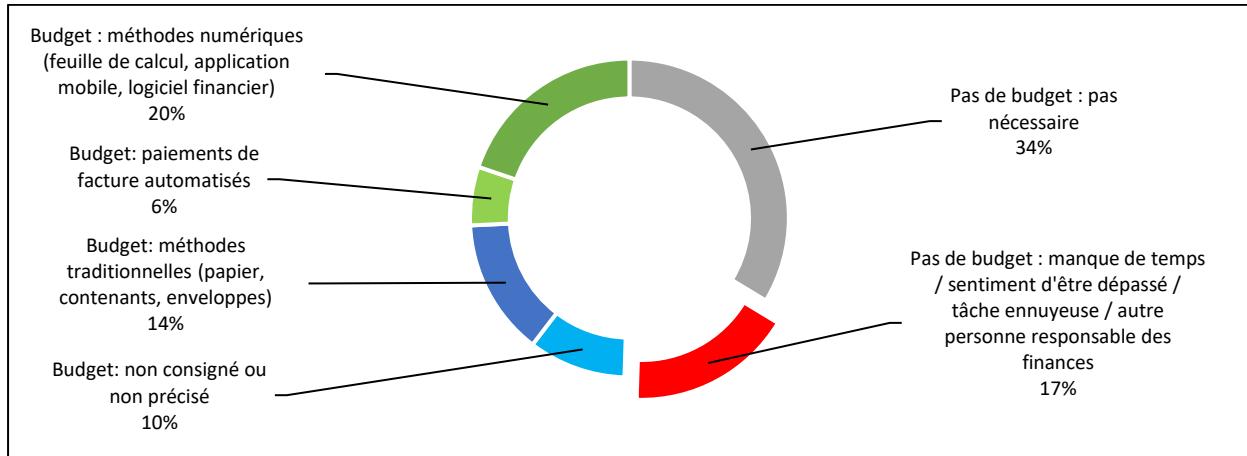
Pour de nombreux Canadiens, l'établissement et le maintien d'un budget figurent parmi les étapes les plus importantes à franchir pour gérer leur argent. En date de 2019, près de la moitié des Canadiens (49 %) ont un budget, contre 46 % en 2014. L'enquête démontre qu'un Canadien sur 6 (17 %) aurait avantage à faire un budget pour surmonter ses difficultés à gérer son argent. Les participants en question expliquent l'absence de budget par une foule de raisons, les plus courantes étant le manque de temps ou d'intérêt (9 %) ou le sentiment d'être dépassés par la gestion des finances (6 %). Comme le montre le graphique ci-dessous, ces personnes sont plus susceptibles de faire face à d'énormes difficultés en matière de gestion financière.

Des études ont révélé des différences sur le plan des situations, des attitudes et des résultats financiers entre les Canadiens qui, à leur avis, n'ont pas besoin de budget et ceux qui, pour différentes raisons, n'en font pas ([ACFC, 2019](#)). Par exemple, la majorité des personnes de 65 ans et plus (82 %) ont déclaré ne pas avoir besoin de faire un budget. C'est également le cas de celles qui n'ont pas de prêt hypothécaire (83 %) ou d'autres types de dette (79 %). Enfin, les répondants qui ont dit ne pas avoir besoin de budget sont peu nombreux à avoir du mal à respecter leurs engagements financiers (3 % contre 8 % pour l'ensemble de la population). Ils sont également moins susceptibles d'avoir des revenus mensuels insuffisants (10 % contre 17 % pour l'ensemble de la population) ou de manquer d'argent pour leurs dépenses courantes (15 % contre 27 % pour l'ensemble de la population).

Pour faire leur budget, les Canadiens utilisent le plus souvent des outils numériques, par exemple une feuille de calcul, une application mobile ou tout autre logiciel financier (20 %). Dans une moindre mesure, ils ont également recours à des méthodes traditionnelles, telles que le budget manuscrit ou l'utilisation de contenants ou d'enveloppes (14 %). Pour d'autres, il s'agit surtout de programmer des paiements automatiques de factures (6 %), de faire le suivi de leur budget dans leur tête ou d'employer d'autres méthodes (10 %). Il convient de souligner que selon une étude récente de l'ACFC, les approches les plus actives en matière de budget, comme

l'utilisation d'un outil numérique ou d'un budget manuscrit, renforcent la confiance et les compétences nécessaires pour gérer son argent efficacement ([ACFC, 2019](#)).

Figure 7 Pourcentage des Canadiens qui ont un budget, par comportement en matière d'établissement de budget



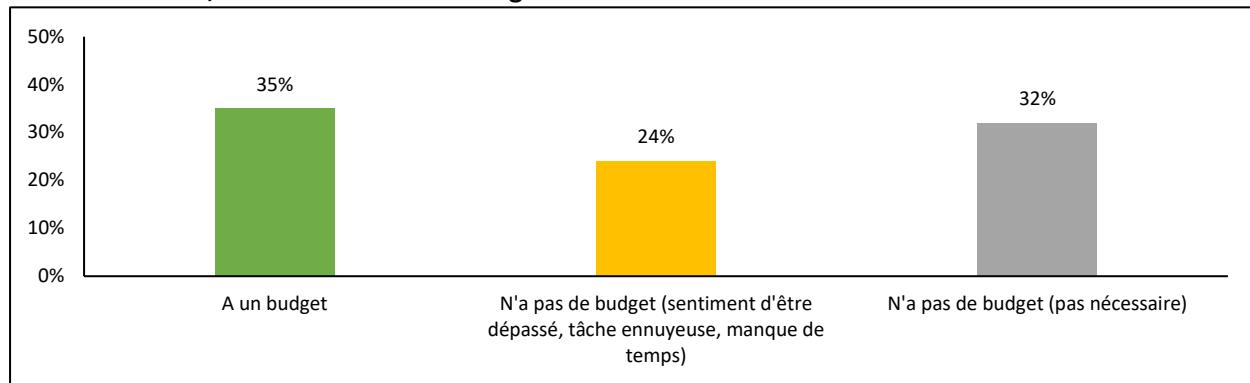
L'établissement d'un budget facilite le remboursement des dettes et le suivi des paiements de factures

Le budget est un outil efficace pour les personnes qui ont du mal à régler leurs factures et à respecter leurs engagements financiers. En effet, il est pratique pour s'acquitter de ce type d'obligation, gérer ses finances mensuelles et rembourser ses dettes.

Corrélation entre l'établissement d'un budget et l'adoption de mesures concrètes pour rembourser ses dettes hypothécaires

Environ le tiers des Canadiens qui ont présentement un prêt hypothécaire (34 %) font le nécessaire pour en accélérer le remboursement, plutôt que de s'en tenir au calendrier des versements minimaux. Au cours des 12 derniers mois, ils ont soit augmenté le montant de leur versement hypothécaire périodique (16 %), soit effectué un versement forfaitaire (15 %), soit adopté des versements hebdomadaires ou aux 2 semaines (15 %), le tout à des proportions à peu près égales. Environ 9 % ont utilisé une combinaison de ces méthodes, la plus courante étant d'accélérer la périodicité des versements (hebdomadaires ou aux 2 semaines) tout en augmentant le montant du versement périodique. Il est important de souligner qu'un budget peut être utile pour établir un plan visant à accélérer le remboursement des dettes. Par rapport aux Canadiens qui disent ne pas faire de budget parce qu'ils manquent de temps ou se sentent dépassés, les personnes qui en font un sont plus susceptibles de prendre des mesures concrètes pour rembourser leur prêt hypothécaire plus rapidement (35 % contre 24 %).

Figure 8 : Pourcentage des Canadiens ayant un prêt hypothécaire et qui ont accéléré leur remboursement, selon les habitudes budgétaires



Corrélation entre l'établissement d'un budget et l'adoption de mesures concrètes pour rembourser d'autres types de dette

La moitié des Canadiens qui ont d'autres types de dette (carte de crédit, prêt véhicule, contrat de location de véhicule ou marge de crédit avec un solde impayé) (50 %) font le nécessaire pour les rembourser plus rapidement. Les moyens les plus couramment employés au cours des 12 derniers mois ont été d'effectuer des versements supplémentaires (31 %) ou de privilégier les dettes à taux d'intérêt élevé (26 %). Dans une moindre mesure, les participants ont augmenté le montant de leurs versements périodiques (20 %) ou privilégié les dettes les moins élevées (13 %).

Chaque méthode a ses avantages. Par exemple, rembourser les dettes à taux d'intérêt élevé permet de réduire le total des intérêts payés, alors que rembourser les dettes les moins élevées procure un sentiment d'accomplissement et favorise la motivation, y compris lorsque les montants en cause sont petits ([Gal et McShane, 2012](#)). Dans tous les cas, la recherche laisse à penser que le moyen le plus efficace de rester motivé et de se débarrasser de ses dettes consiste à en privilégier une à la fois plutôt que d'essayer de toutes les rembourser en même temps (Kettle et al., 2017).

Encore une fois, un plan de remboursement des dettes constitue une étape importante pour prendre ses finances en main, un processus dans lequel s'inscrirait l'établissement d'un budget. Ainsi, les Canadiens qui font un budget sont plus susceptibles de faire le nécessaire pour rembourser leurs dettes plus rapidement que ceux qui n'en font pas parce qu'ils manquent de temps ou qu'ils se sentent dépassés (57 % contre 47 %).

Figure 9 : Pourcentage des Canadiens ayant d'autres dettes (à l'exception des prêts et marges de crédit hypothécaires) qui ont accéléré leur remboursement, selon la méthode utilisée

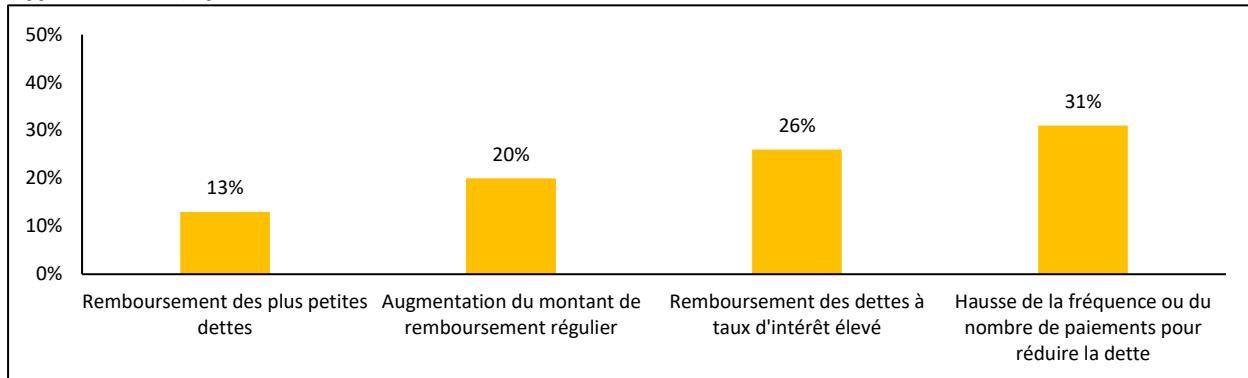
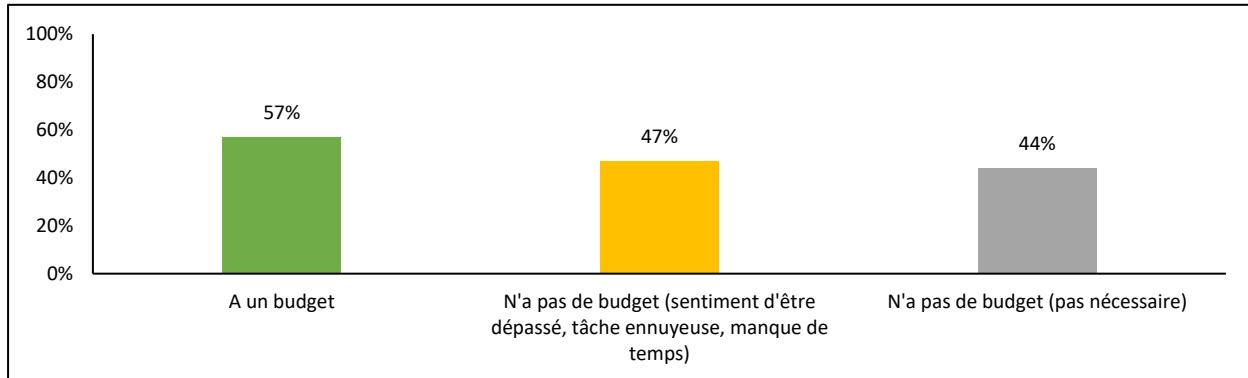
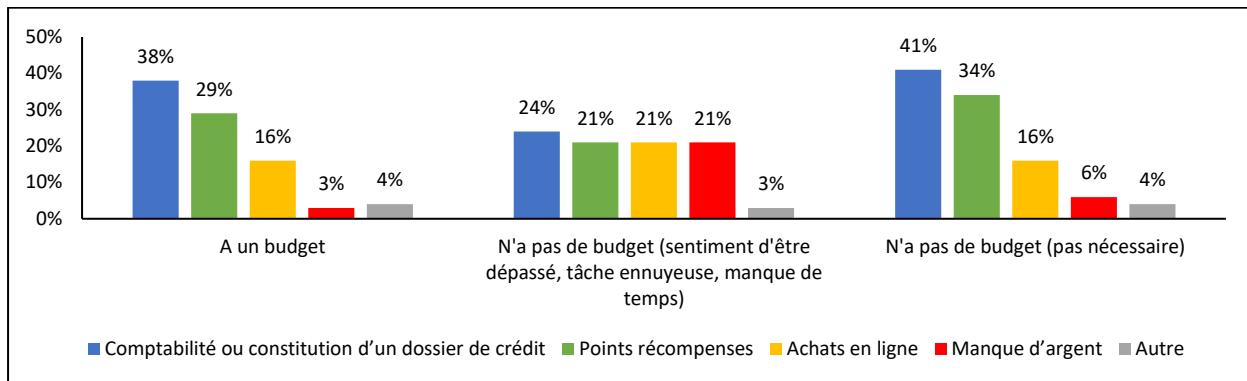


Figure 10 : Pourcentage des Canadiens ayant d'autres dettes (à l'exception des prêts et marges de crédit hypothécaires) qui ont accéléré leur remboursement, selon les habitudes budgétaires



Sur le plan de l'utilisation des cartes de crédit, il existe également un écart important entre les personnes qui font un budget et celles qui n'en font pas par manque de temps ou sentiment d'être dépassé; en effet, ces dernières sont plus susceptibles de reporter un solde (45 % contre 58 %). Par ailleurs, chez les personnes qui font un budget, une petite minorité utilisent les cartes de crédit surtout pour pallier un manque d'argent (3 %). À la place, les Canadiens qui font un budget se tournent vers cette solution principalement pour des raisons de comptabilité, de praticité ou pour se bâtir des antécédents de crédit (38 %), ou encore, pour accumuler des points de récompense (29 %). En revanche, pour les personnes qui n'ont pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou qu'elles se sentent dépassées, les cartes de crédit servent souvent à couvrir un manque d'argent (21 %) ou à effectuer des achats en ligne (21 %).

Figure 11 : Raisons qui incitent les titulaires canadiens de carte de crédit à utiliser leur carte, selon les habitudes budgétaires

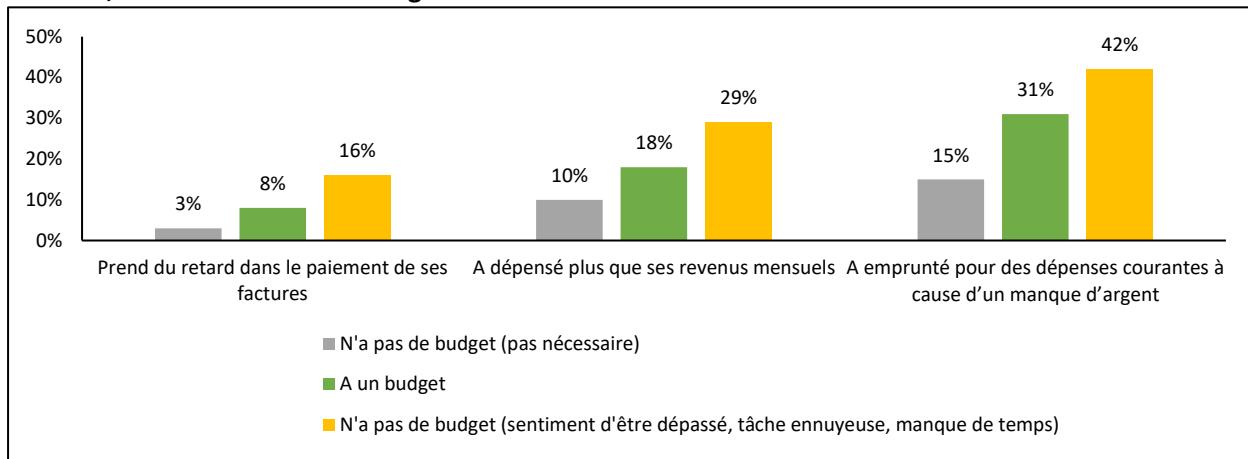


Corrélation entre l'établissement d'un budget et le contrôle des paiements de factures

Enfin, un budget peut permettre aux Canadiens de garder le contrôle de leurs paiements de factures et de leurs finances courantes en général. Par rapport à ceux qui ne font pas de budget par manque de temps ou sentiment d'être dépassés, les personnes qui font un budget sont moins susceptibles de manquer à leurs obligations financières (8 % contre 16 %). En ce qui concerne les finances mensuelles, elles sont également moins susceptibles de vivre au-dessus de leurs moyens (18 % contre 29 %). En outre, elles ont moins de chances de manquer d'argent et de devoir emprunter pour régler des dépenses courantes (31 % contre 42 %).

Fait intéressant, les Canadiens qui ont activement recours à un outil numérique pour faire un budget sont parmi les plus susceptibles de payer leurs factures à temps et de garder le contrôle de leurs finances mensuelles. Un budget favorise donc la résilience financière, qui permet de faire face à des imprévus, ainsi que le bien-être financier. En effet, des études démontrent que les personnes qui font un budget sont plus susceptibles d'élaborer des plans qui font la distinction entre les désirs et les besoins et qui classent ceux-ci par ordre de priorité ([Fernbach et al., 2015](#)).

Figure 12 : Pourcentage des Canadiens qui ont de la difficulté à gérer leur argent et à payer leurs factures, selon les habitudes budgétaires



Outils et ressources

- L'établissement d'un budget ne devrait pas être difficile. L'ACFC a récemment mené un projet-pilote pour envoyer aux Canadiens des messages sur le sujet ainsi que des liens vers son outil de création de budget, le tout au moyen d'une application mobile. Parmi les participants aux interventions, près de 1 sur 7 (14 %) a commencé à suivre un budget, et plus de la moitié le fait toujours 18 mois plus tard. Qui plus est, ces personnes se sentent davantage outillées et en confiance pour respecter leurs engagements financiers que celles qui ne font pas de budget ([ACFC, 2019](#)). Pour aider les Canadiens qui ont du mal à créer un budget parce qu'ils manquent de temps ou se sentent dépassés, l'ACFC a lancé le [Planificateur budgétaire](#), un nouvel outil interactif de gestion des finances. Lancé en novembre 2019, il établit des budgets sur mesure, adaptés aux besoins et objectifs financiers de chacun, en s'appuyant sur des données comportementales. Pour obtenir d'autres suggestions qui vous aideront à mener à bien votre budget et à vivre selon vos moyens, nous vous invitons à consulter la section du site Web de l'ACFC consacrée au [budget](#).

IV. Épargner pour réaliser des objectifs et se préparer aux dépenses et événements de vie imprévus

Un budget ne sert pas seulement à gérer ses finances courantes ainsi que ses dettes. Il permet également d'atteindre des objectifs financiers à long terme, comme se préparer financièrement à l'avenir. Il peut s'agir de la planification de la retraite, du financement des études ou de l'achat d'une première habitation. Il est également utile pour atteindre des objectifs à court terme, comme effectuer des rénovations ou des réparations domiciliaires, acheter un véhicule ou prendre des vacances. Pour de nombreux Canadiens, se préparer à l'avenir revient également à avoir un « fonds d'urgence » en vue de dépenses ou d'événements de vie imprévus.

Selon une estimation de Statistique Canada, en 2018, le ménage canadien moyen avait une épargne d'environ 850 \$. Il faut garder à l'esprit que les habitudes d'épargne peuvent varier considérablement tout au long d'une vie, par exemple à mesure que la retraite approche. Par exemple, les membres d'un ménage dont le premier titulaire de revenus a moins de 35 ans cumulent une épargne nette moyenne d'environ 5 000 \$ par année. Chez les personnes de 35 à 55 ans, ce montant augmente pour dépasser le cap des 10 000 \$ par année ([Statistique Canada, 2018a](#); [Statistique Canada, 2018c](#); [Statistique Canada, 2017b](#)). Quant à eux, les retraités sont plus susceptibles de puiser dans leur régime de retraite ou dans d'autres types d'épargne-retraite. En fait, les personnes de 65 ans et plus retirent de ce type d'épargne un montant moyen d'environ 17 000 \$ par année. Soulignons que certains Canadiens n'épargnent pas du tout. Leur choix est dicté par des événements de vie prévus ou imprévus, qui les poussent à s'endetter ou à puiser dans leur épargne pour payer leurs frais de subsistance ([Statistique Canada, 2018a](#)).

Faits saillants

- Environ 7 Canadiens sur 10 qui ne sont pas encore à la retraite (69 %) s'y préparent financièrement, que ce soit par leurs propres moyens ou par l'intermédiaire d'un régime de pension de l'employeur. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au résultat de 2014, qui était de 66 % ([ACFC, 2015](#)). Fait intéressant, ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que depuis 5 ans, les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés au besoin d'épargner pour la retraite. Par exemple, près de la moitié des participants (47 %) affirment savoir combien ils doivent épargner pour conserver leur niveau de vie pendant la retraite, ce qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à 2014 (37 %).
- Mentionnons que les Canadiens qui ont un plan d'épargne-retraite sont plus certains de connaître le montant qu'ils doivent mettre de côté (56 % contre 28 %) et d'avoir le pécule nécessaire pour conserver le niveau de vie désiré (71 % contre 32 %) que ceux qui n'en ont pas. En fait, la grande majorité des Canadiens pour qui la retraite est une source d'anxiété n'ont pas encore de plan d'épargne-retraite. Cette anxiété est d'autant plus marquée chez les personnes qui comptent principalement sur les prestations de pension de l'État, comme

la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada (ou le Régime de rentes du Québec), pour financer leurs vieux jours.

- Une étape importante qui s'inscrit dans l'établissement d'un plan financier efficace et la saine gestion de l'argent consiste à se fixer des objectifs financiers. Il est intéressant de noter qu'environ les deux tiers des Canadiens (66 %) prévoient effectuer un achat ou une dépense importante au cours des 3 prochaines années, que ce soit acquérir une maison ou une copropriété pour en faire leur résidence principale (11 %), effectuer des rénovations ou des réparations domiciliaires (17 %), prendre des vacances (14 %) ou acheter un véhicule (13 %). Un budget permet de planifier les ressources nécessaires aux objectifs financiers qui exigent des dépenses importantes. Fait intéressant, parmi les personnes qui ont un budget, seulement 6 % n'ont pas établi de plan pour financer leur prochain achat important, contrairement à près de 15 % chez les personnes qui ne font pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou se sentent dépassées.
- Près du quart des Canadiens de 18 à 24 ans (23 %) ont affirmé que les études représentaient leur dépense principale pour les 3 prochaines années; il s'agit de la réponse la plus courante pour ce groupe d'âge. Le coût médian estimé oscille entre 20 000 \$ et 29 999 \$. Toutefois, les droits de scolarité varient considérablement d'un programme à l'autre (par exemple lorsqu'on compare un programme d'un an à un autre de 4 ans).
- Parmi les Canadiens qui prévoient poursuivre des études postsecondaires au cours des 3 prochaines années, près de la moitié (47 %) envisagent de puiser principalement dans leur épargne, alors que 40 % prévoient contracter un prêt pour en payer au moins une partie et 12 % n'ont pas encore de plan à cet effet. La moitié des Canadiens de 18 à 24 ans (50 %) ont présentement un prêt étudiant. La proportion de personnes qui n'ont pas terminé de rembourser leur prêt étudiant est inversement proportionnelle à leur âge. Elle s'élève à 36 % pour les personnes de 25 à 29 ans et à 21 % pour celles de 30 à 34 ans. À partir de 35 ans, cette proportion est de seulement 5 % environ.
- Au Canada, les parents prévoient financer les études de leurs enfants de différentes façons. Chez les personnes qui ont un ou des enfants à leur charge (qu'ils vivent chez eux ou non), près des trois quarts (73 %) épargnent à cette fin, que ce soit au moyen d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) (62 %) ou autrement (35 %). Il est intéressant de constater que le nombre de participants qui déclarent utiliser le REEE a augmenté de 11 points de pourcentage (62 % contre 51 % en 2014). Le tiers des parents canadiens (33 %) envisagent soit d'être cosignataires d'un prêt étudiant (25 %) soit d'obtenir un autre prêt (8 %) pour financer les études de leurs enfants.
- En ce qui concerne les dépenses et les événements de vie imprévus, près des deux tiers des Canadiens (64 %) disposent d'un fonds d'urgence qui couvre l'équivalent de 3 mois de dépenses. Ils sont à peu près le même nombre (65 %) à avoir la certitude qu'ils pourraient trouver 2 000 \$ en cas de besoin au cours du mois prochain.

- De façon générale, les Canadiens dont le revenu du ménage est de 40 000 \$ ou plus et ceux qui ont terminé de rembourser le prêt hypothécaire sur leur résidence principale sont plus susceptibles d'avoir un fonds d'urgence et d'être certains de trouver 2 000 \$ pour régler une dépense imprévue. De même, les personnes de 65 ans et plus et celles qui sont mariées ou veuves ont plus de chances d'avoir un fonds d'urgence et d'être en mesure de couvrir une dépense imprévue. En revanche, les personnes qui ont un conjoint de fait, qui sont séparées ou divorcées ou qui sont célibataires et n'ont jamais été mariées, et tout particulièrement les chefs de famille monoparentale, sont moins susceptibles d'avoir un fonds d'urgence ou de pouvoir couvrir une dépense imprévue. Enfin, même si les femmes sont aussi susceptibles que les hommes d'avoir un fonds d'urgence, elles sont moins certaines d'avoir les moyens de payer une dépense imprévue de 2 000 \$.
- Chez les personnes qui n'ont pas encore de fonds d'urgence ou qui n'ont pas pris l'habitude d'épargner régulièrement, l'établissement d'un budget serait une première étape fructueuse. En effet, parmi les personnes ayant un budget, plus de 6 sur 10 (65 %) ont épargné pour les imprévus, par opposition à seulement 4 sur 10 (39 %) pour celles qui se disent trop occupées ou dépassées pour faire un budget. De plus, environ 61 % des personnes qui font un budget disent pouvoir couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$, contre seulement 46 % des personnes qui n'ont pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou se sentent dépassées.

Mettre en place un plan d'épargne-retraite

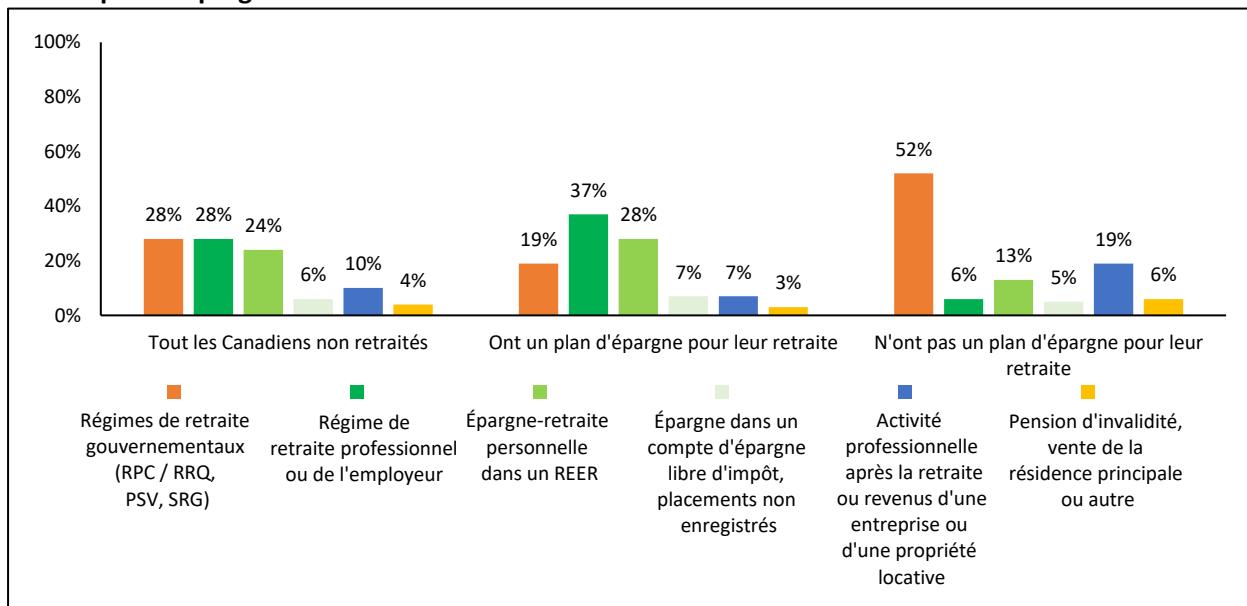
Environ 7 Canadiens sur 10 qui ne sont pas encore à la retraite (69 %) s'y préparent financièrement, que ce soit par leurs propres moyens ou par l'intermédiaire d'un régime de pension de l'employeur. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au résultat de 2014, qui était de 66 % ([ACFC, 2015](#)). De plus, près de la moitié des Canadiens (47 %) disent connaître le montant qu'ils doivent épargner pour leur retraite, contre 40 % en 2014. Selon un sondage récent de l'Association canadienne de la paie, le montant médian que les employés canadiens estiment devoir mettre de côté pour leur retraite se situe entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$ ([ACP, 2018](#)). Les personnes ayant peu de connaissances financières ou un niveau de scolarité ou de revenus peu élevé sont moins susceptibles de savoir combien elles doivent épargner pour vivre une retraite confortable ([Boisclair et al., 2014](#); [Messacar, 2017](#); [ACFC, 2015](#)).

La majorité des Canadiens non retraités (58 %) s'attendent à financer leurs vieux jours principalement au moyen de leur épargne-retraite, qu'elle prenne la forme d'un régime de pension de l'employeur (28 %) ou d'un pécule personnel dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ou un compte d'épargne non enregistré (30 %). L'enquête démontre que 92 % des personnes qui préparent leur retraite le font au moyen d'un régime d'employeur ou d'un REER. Toutefois, les prestations de pension de l'État, comme la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada (ou le Régime de rentes du Québec), demeurent incontournables. C'est particulièrement le cas chez les personnes qui n'ont pas encore de plan d'épargne-retraite, et pour cause : plus de la moitié

d'entre elles (52 %) s'attendent à ce que ces prestations constituent leur principale source de revenu à la retraite.

Enfin, environ 10 % des Canadiens envisagent de continuer à travailler ou s'attendent à financer l'essentiel de leur retraite au moyen des revenus d'un immeuble locatif ou d'une entreprise – un résultat semblable à celui de 2014. Statistique Canada a indiqué que le nombre de personnes de 65 ans et plus qui disent travailler (la plupart du temps pendant une partie de la semaine ou de l'année) a pratiquement doublé depuis 1995, autant chez les hommes que chez les femmes ([Statistique Canada, 2017](#)). Les Canadiens qui n'ont pas fait de plan d'épargne-retraite sont nombreux à envisager de travailler plus longtemps pendant leur retraite par rapport à ceux qui en ont fait un (19 % contre 7 %).

Figure 13 : Principale source de revenus anticipée à la retraite, pour les Canadiens (non retraités) avec et sans plan d'épargne

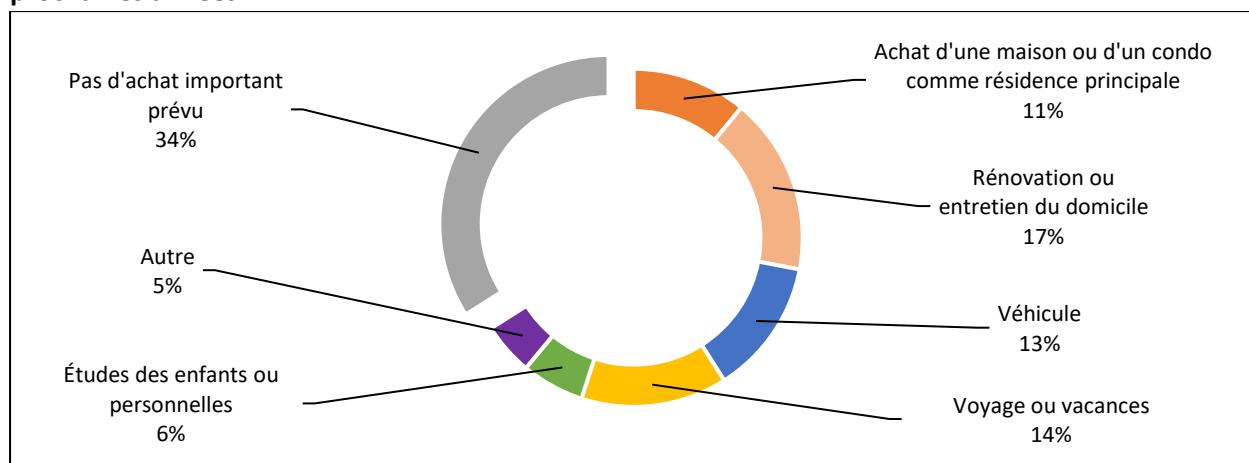


Depuis 5 ans, les Canadiens sont de plus en plus sensibilisés au besoin d'épargner pour la retraite. Par exemple, près de la moitié des participants (47 %) affirment savoir combien ils doivent épargner pour conserver leur niveau de vie pendant la retraite, ce qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à 2014 (37 %). Or, chez certains Canadiens, cette même sensibilisation s'accompagne d'un sentiment accru d'anxiété et d'incertitude à l'égard de la retraite. Par exemple, la proportion de personnes qui sont convaincues de conserver le niveau de vie désiré pendant la retraite a reculé pour passer de 65 % en 2014 à 56 % en 2019. Les Canadiens les plus touchés par ces craintes sont ceux qui n'ont pas encore de plan d'épargne-retraite. Chez les participants qui n'ont pas de plan financier pour épargner, seulement 28 % sont convaincus d'avoir le niveau de vie désiré pendant la retraite, contre 57 % en 2014. En revanche, du côté des Canadiens qui ont un plan d'épargne, la majorité sont confiants qu'ils atteindront le niveau de vie souhaité pendant la retraite (68 % contre 72 % en 2014).

Autres objectifs financiers communs chez les Canadiens

L'épargne-retraite n'est qu'un des nombreux objectifs financiers des Canadiens. Près des deux tiers d'entre eux (66 %) prévoient effectuer un achat ou une dépense importante au cours des 3 prochaines années. Il peut s'agir de décisions financières importantes ou de transitions de vie, comme acquérir une maison ou une copropriété, planifier ses études ou celles de ses enfants, ou effectuer des rénovations ou des réparations domiciliaires importantes, ou encore d'objectifs financiers tels qu'acheter un véhicule ou prendre des vacances.

Figure 14 : Pourcentage des Canadiens qui prévoient une dépense importante au cours des 3 prochaines années

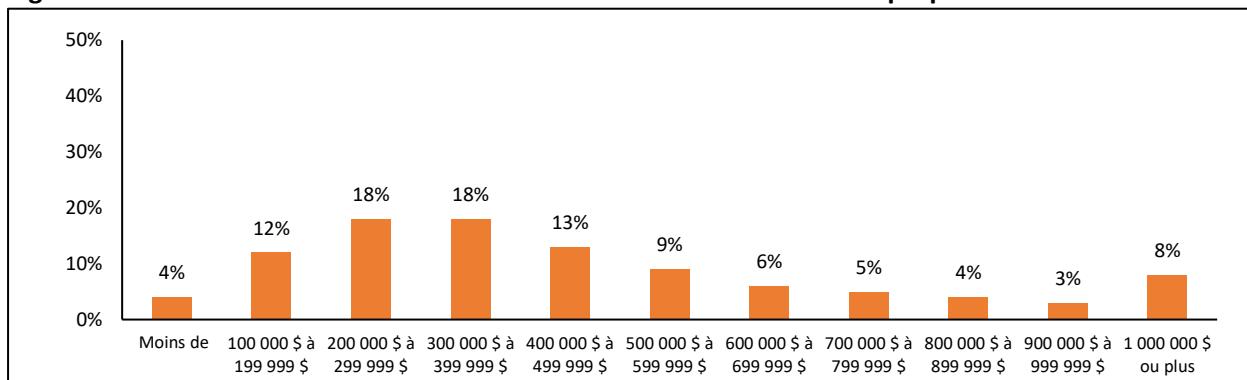


Résidence principale (maison ou copropriété)

Environ 1 Canadien sur 10 (11 %) envisage d'acheter une maison ou une copropriété pour en faire sa résidence principale au cours des 3 prochaines années – un résultat semblable à celui de 2014. De ce nombre, près des deux tiers (63 %) prévoient faire une mise de fonds de 20 % ou moins. Cette dernière proviendra principalement de l'épargne (57 %), de la vente d'une autre maison (32 %) ou d'un REER (28 %).

Dans l'ECCF de 2019, nous n'avons pas demandé les prix que les acheteurs éventuels envisageaient de payer pour leur maison ou leur copropriété. Toutefois, il convient de noter que selon les estimations des propriétaires canadiens actuels, la valeur médiane des résidences principales oscille entre 300 000 \$ et 399 999 \$. En milieu urbain, cette valeur est de 400 000 \$ à 499 999 \$, alors qu'en milieu rural, elle varie plutôt de 200 000 \$ à 299 999 \$.

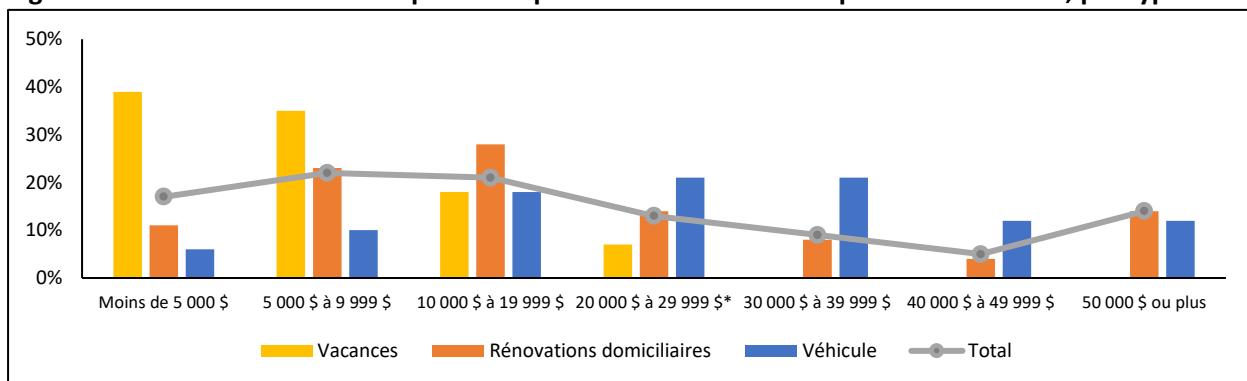
Figure 15 : Distribution de la valeur estimée de la résidence actuelle des propriétaires canadiens



Autres types d'achat important

Parmi les autres objectifs financiers qui occuperont l'esprit des Canadiens au cours des 3 prochaines années, on retrouve les réparations ou les rénovations domiciliaires (17 %), l'achat d'un véhicule (13 %) ou des vacances (14 %). De façon générale, le coût médian de ces dépenses varie de 10 000 \$ à 19 999 \$. Bon nombre de Canadiens envisagent de financer l'intégralité de ces objectifs au moyen de leur épargne, notamment dans le cas des vacances (60 %), mais aussi des rénovations ou des réparations domiciliaires (35 %) et de l'achat d'un véhicule (25 %). Pour les gros achats, certains Canadiens envisagent d'emprunter la majorité, voire la totalité des fonds nécessaires, principalement s'il s'agit d'acheter leur prochain véhicule (27 %) ou de payer leurs rénovations domiciliaires (21 %). Dans une moindre mesure, les participants ont déclaré mettre de l'argent de côté pour financer leurs propres études ou celles de leurs enfants (6 %).

Figure 16 : Valeur estimée des dépenses importantes au cours des 3 prochaines années, par types



* En raison de la petite taille des échantillons en question, cette catégorie comprend toutes les vacances de plus de 20 000 \$.

Planification des études

Pour de nombreux jeunes Canadiens, l'une des premières grandes dépenses qui nécessite une certaine planification est la poursuite d'études postsecondaires, qu'il s'agisse d'une formation technique ou professionnelle, d'un programme offert par un collège communautaire ou d'une scolarité universitaire. La présente section porte sur la manière dont ces jeunes envisagent de payer leurs études ainsi que sur le soutien qu'ils obtiendront de leurs parents.

Financement des études postsecondaires

De façon générale, environ 6 % des participants ont déclaré qu'au cours des 3 prochaines années, leur prochaine dépense importante serait leurs propres études postsecondaires ou celles de leurs enfants. De plus, près du quart des Canadiens de 18 à 24 ans (23 %) ont affirmé que les études représentaient leur dépense principale à venir; il s'agit de la réponse la plus courante pour ce groupe d'âge.

Le coût médian estimé oscille entre 20 000 \$ et 29 999 \$, mais le montant varie de façon considérable, probablement en fonction de la nature et de la durée du programme. Pour l'année universitaire 2018-2019, les droits de scolarité moyens des étudiants canadiens à temps plein s'élèvent à 6 838 \$ par année pour les programmes de premier cycle et à 7 086 \$ par année pour les cycles supérieurs ([Statistique Canada, 2018b](#)). Parmi les Canadiens qui financeront leurs études postsecondaires ou celles de leurs enfants, près de la moitié (47 %) envisagent de puiser principalement dans leur épargne, alors que 40 % prévoient contracter un prêt pour en payer au moins une partie et 12 % n'ont pas encore de plan à cet effet.

Figure 17 : Distribution de la valeur estimée du coût des études postsecondaires pour les Canadiens qui prévoient d'importantes dépenses de scolarité au cours des 3 prochaines années

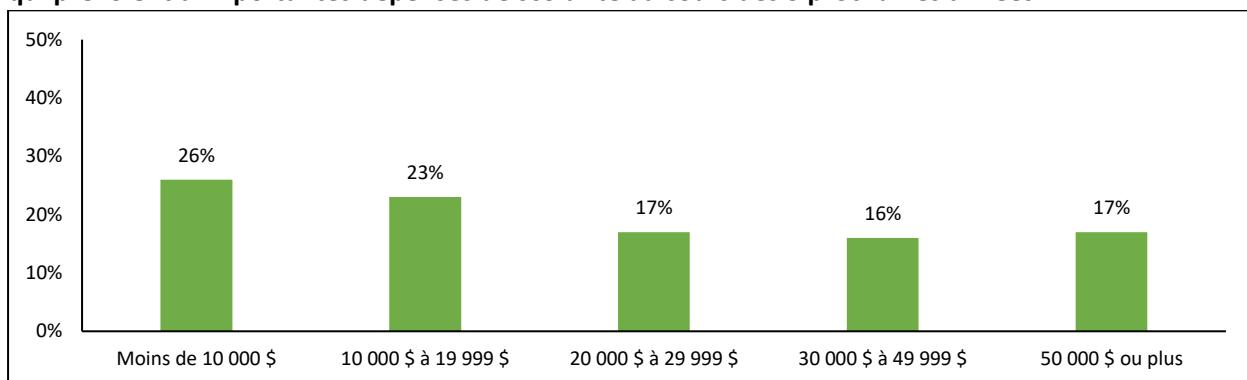
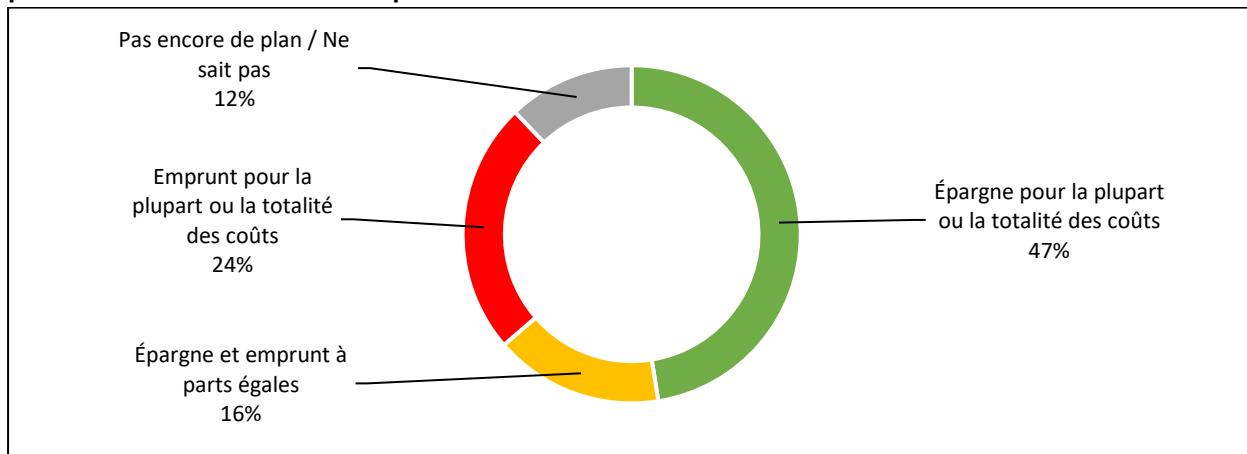


Figure 18 : Méthode de paiement envisagée par les Canadiens qui prévoient des études postsecondaires au cours des 3 prochaines années



Soutien des parents pour l'éducation de leurs enfants

Au Canada, la majorité des parents prévoient aider leurs enfants de différentes façons pendant leurs études. Ils donneront du soutien financier en puisant dans leur épargne ou leur revenu d'emploi ou de retraite ou en contractant un prêt. Ils pourront également fournir une aide concrète à leurs enfants, par exemple en leur donnant accès à un véhicule, en les logeant et en les nourrissant pendant leurs études.

Par exemple, près des trois quarts des Canadiens qui ont des enfants à leur charge (73 %) épargnent pour les études de ces derniers, un résultat semblable à celui de 2014 (71 %) ([ACFC, 2015](#)). Il est intéressant de constater que le nombre de parents qui déclarent utiliser le REEE a augmenté de 11 points de pourcentage (62 % en 2019 contre 51 % en 2014). Les parents dont le revenu du ménage est peu élevé (moins de 40 000 \$) demeurent nombreux (37 %) à détenir un REEE pour leurs enfants. C'est d'autant plus important pour les familles à faible revenu, qui dans bien des cas, peuvent avoir droit au Bon d'études canadien, dont le maximum s'élève à 2 000 \$ par enfant admissible ([EDSC, 2019](#)).

La Subvention canadienne pour l'épargne-études est une autre mesure pour encourager les parents, les amis et les membres de la famille à épargner pour les études postsecondaires d'un enfant. Elle prend la forme d'une subvention fondée sur le montant des cotisations au REEE, sans égard au revenu du ménage. Chez les parents qui cotisent à un REEE, le montant d'épargne médian varie entre 10 000 \$ et 15 000 \$. Cette statistique laisse penser que la plupart des parents espèrent fournir du soutien financier en puisant dans leur épargne. Par contre, il ne faut pas oublier que pour la plupart des programmes de 3 ou 4 ans, ce montant ne couvre qu'une partie des droits de scolarité et est inférieur à ce que la plupart des participants croient qu'ils devraient épargner (à savoir un montant médian entre 20 000 \$ et 29 999 \$; voir le graphique ci-dessus). Par ailleurs, il arrive souvent qu'un REEE serve à financer les études de plus d'un enfant.

Pour financer les études de leurs enfants, les parents envisagent également de puiser dans leur revenu d'emploi ou de retraite (32 %) ou de contracter un prêt (33 %). Ce dernier chiffre inclut les parents qui prévoient être cosignataires d'un prêt étudiant (25 %) ou contracter un prêt distinct en leur nom (8 %). En outre, de nombreux parents pensent offrir non seulement du soutien financier, mais également une aide concrète à leurs enfants; ils peuvent par exemple les loger et les nourrir gratuitement (57 %) ou leur donner accès à un véhicule (33 %) pendant leurs études.

Figure 19 : Moyens envisagés par les parents pour aider leurs enfants dans leurs études postsecondaires

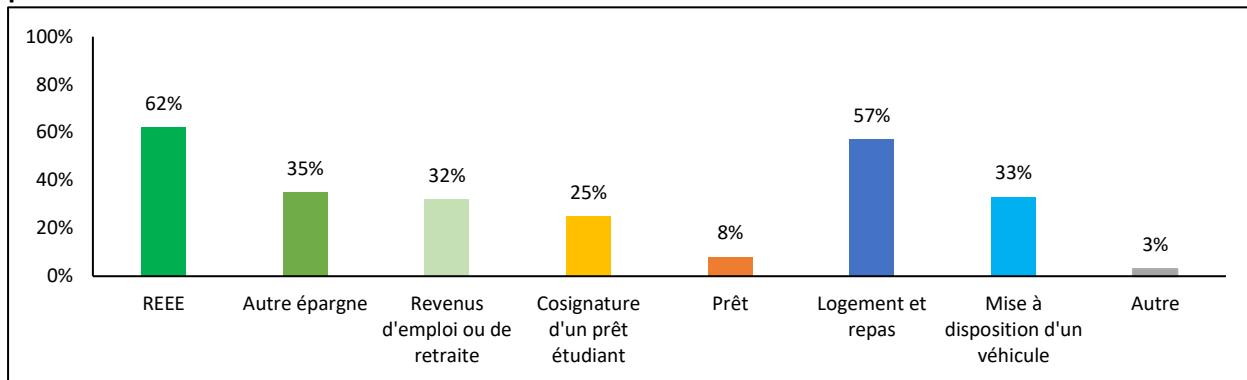
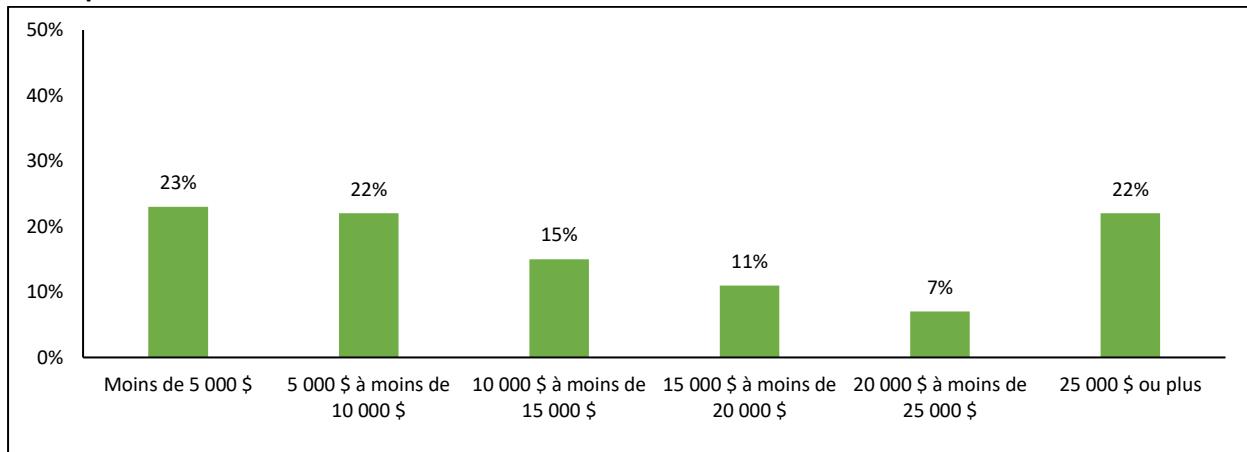


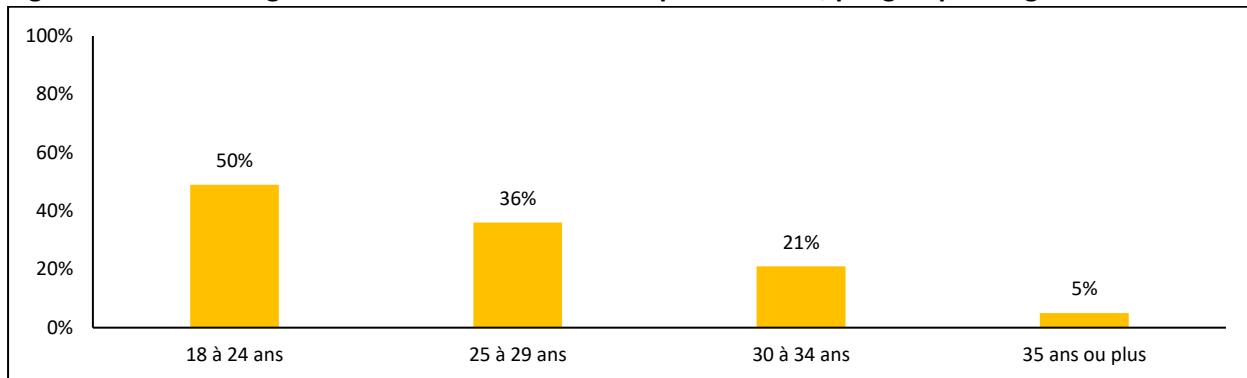
Figure 20 : Valeur estimée des Régimes enregistrés d'épargne-étude (REEE) parmi les parents qui ont un tel produit



Gestion des prêts étudiants

Une étude récente démontre que les milléniaux canadiens, soit ceux nés entre 1980 et 2000, sont plus susceptibles d'avoir un solde impayé sur un prêt étudiant que les générations précédentes ([Robson et Loucks, 2018](#)). C'est le cas pour la moitié des Canadiens de 18 à 24 ans (50 %). La proportion de personnes qui n'ont pas terminé de rembourser leur prêt étudiant est inversement proportionnelle à leur âge. Elle s'élève à 36 % pour les personnes de 25 à 29 ans et à 21 % pour celles de 30 à 34 ans. À partir de 35 ans, cette proportion est de seulement 5 % environ.

Figure 21 : Pourcentage des Canadiens titulaires d'un prêt étudiant, par groupes d'âge



Constitution d'un fonds d'urgence

Un élément essentiel au bien-être financier des Canadiens est l'établissement d'un plan pour épargner régulièrement dans l'éventualité d'imprévus ou, en d'autres termes, pour constituer un fonds d'urgence ou une réserve pour les jours difficiles. Nous avons constaté que les personnes qui épargnent régulièrement sont plus résilientes sur le plan financier et, de façon générale, jouissent d'un plus grand bien-être financier. Ainsi, quelle que soit la tranche de revenu, la solution pour avoir le contrôle de ses finances personnelles est d'épargner régulièrement pour couvrir des dépenses prévues et imprévues ([ACFC, 2018](#)).

L'enquête de 2019 démontre également que près des deux tiers des Canadiens (64 %) disposent d'un fonds d'urgence qui couvre l'équivalent de 3 mois de dépenses. Les personnes les plus susceptibles d'avoir épargné en cas d'imprévu sont celles de 65 ans et plus (80 %), dont le revenu du ménage est de 40 000 \$ ou plus (67 %), qui ont terminé de rembourser leur prêt hypothécaire (85 %) ou qui sont mariées (70 %) ou veuves (78 %). En revanche, les participants qui ont 55 ans et moins (54 %), dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$ (48 %), qui ont un prêt hypothécaire (57 %), qui sont locataires (50 %), qui sont divorcés ou séparés (55 %), qui ont un conjoint de fait (54 %) ou qui sont célibataires et n'ont jamais été mariés (54 %) sont moins nombreux à avoir un fonds d'urgence qui couvre l'équivalent de 3 mois de dépenses. Parmi les personnes les moins susceptibles d'en avoir un, on compte les chefs de famille monoparentale, à seulement 36 %.

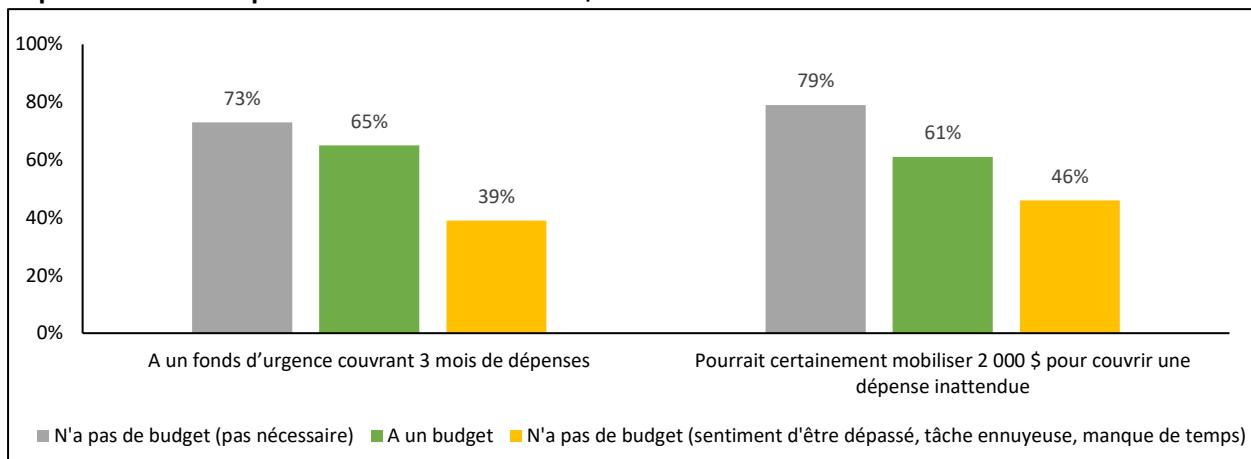
Dans le même ordre d'idées, près des deux tiers des Canadiens (65 %) ont la certitude de pouvoir trouver 2 000 \$ en cas de besoin au cours du mois prochain³. Comme il a été mentionné plus tôt, les personnes qui disposent de plus de ressources financières sont beaucoup plus susceptibles de pouvoir couvrir un imprévu de cette ampleur. Ainsi, près des trois quarts des Canadiens dont le revenu du ménage est de 40 000 \$ ou plus (74 %) et 83 % des propriétaires qui n'ont pas de prêt hypothécaire ont les moyens de régler une dépense imprévue de 2 000 \$.

³ Ce résultat est légèrement inférieur à celui du sondage annuel de l'Association canadienne de la paie (2019), mené exclusivement auprès des salariés ([ACP, 2019a](#)). Selon le rapport de l'ACP, 4 travailleurs canadiens sur 5 pourraient couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$.

De plus, un nombre relativement élevé de Canadiens qui ont 65 ans et plus (77 %) ou qui sont mariés (74 %) ou veufs (70 %) sont convaincus d'avoir accès à cette somme en cas de besoin. En revanche, moins de 40 % des personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 40 000 \$, 67 % des titulaires d'un prêt hypothécaire et seulement 48 % des locataires pourraient couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$ au cours du mois prochain. Par ailleurs, les personnes de 55 ans et moins (60 %), qui ont un conjoint de fait (64 %), qui sont séparées ou divorcées (56 %) ou qui sont célibataires et n'ont jamais été mariées (53 %) sont encore moins nombreuses à se dire prêtes à couvrir un imprévu de cette nature. Cette proportion tombe à 39 % chez les chefs de famille monoparentale. Les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir la certitude de pouvoir couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$ (61 % contre 68 %).

Chez les personnes qui n'ont pas encore de fonds d'urgence ou qui n'ont pas pris l'habitude d'épargner régulièrement, l'établissement d'un budget serait une première étape fructueuse. En effet, parmi les personnes ayant un budget, plus de 6 sur 10 (65 %) ont épargné pour les imprévus, par opposition à seulement 4 sur 10 (39 %) pour celles qui se disent trop occupées ou dépassées pour faire un budget. De plus, environ 61 % des personnes qui font un budget disent pouvoir couvrir une dépense imprévue de 2 000 \$, contre seulement 46 % des personnes qui n'ont pas de budget parce qu'elles manquent de temps ou se sentent dépassées.

Figure 22 : Pourcentage des Canadiens avec un fonds d'urgence suffisant pour couvrir 3 mois de dépenses ou une dépense inattendue de 2 000 \$



Outils et ressources

Planifier sa retraite

- Le stress financier peut toucher différentes facettes de la vie personnelle et professionnelle. Dans le cadre du programme [Le mieux-être financier en milieu de travail](#), l'ACFC a publié du contenu Web qui aide les salariés et les travailleurs autonomes à surmonter leurs difficultés financières. Ce programme contient des outils qui peuvent aider les employeurs à créer leurs propres programmes de bien-être financier en fonction des besoins de leur main-d'œuvre. La crainte de manquer d'argent à la retraite ressentie par certains peut indiquer qu'il y a lieu d'accroître la sensibilisation aux prestations de pension de l'État, telles que la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Les Canadiens disposent d'outils tels que le [module 10 de Vos outils financiers – Calcul de votre revenu de retraite](#) et la [Calculatrice du revenu de retraite canadienne](#).

Autres objectifs financiers

- L'ACFC propose une foule d'outils pour accompagner les Canadiens dans l'atteinte de leurs objectifs d'épargne. Un exemple est le programme en ligne [Vos outils financiers](#). Le [module 3](#) donne des conseils et des outils axés sur l'épargne. L'ACFC offre également une [Calculatrice d'objectifs financiers](#) pour l'établissement d'objectifs d'épargne. Il est particulièrement important d'aider les Canadiens à épargner, puisque les habitudes d'épargne sont intimement liées au bien-être financier ([ACFC, 2018](#)).
- Les jeunes Canadiens et leurs parents sont nombreux à recourir aux prêts étudiants pour financer des études postsecondaires. La gestion efficace de ce type de prêt repose sur une bonne planification et l'établissement d'un budget. Soucieuse d'aider ces jeunes à préparer le financement de leurs études, l'ACFC leur explique comment créer un [budget pour la vie étudiante](#) et leur propose une [grille pour un budget étudiant](#) réaliste.
- Aux parents qui veulent épargner pour les études de leurs enfants, le gouvernement du Canada propose un site Web consacré au [REEE](#). Il décrit le fonctionnement du REEE et la façon de choisir le régime qui convient le mieux à votre famille. De plus, les familles canadiennes à faible revenu peuvent être admissibles au [Bon d'études canadien](#), qui verse un montant supplémentaire dans le REEE pour des études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel d'un enfant. Enfin, la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a publié un document intitulé [Mettez de l'argent de côté pour les études de votre enfant](#), qui résume les caractéristiques, les coûts et les avantages de chaque type de REEE.

Fonds d'urgence

- Chez les personnes qui n'ont pas encore de fonds d'urgence ou qui n'ont pas pris l'habitude d'épargner régulièrement, l'établissement d'un budget serait une première étape fructueuse. En effet, parmi les personnes ayant un budget, plus de 6 sur 10 (65 %) ont épargné pour les imprévus, par opposition à seulement 4 sur 10 (39 %) pour celles qui se disent trop occupées ou dépassées pour faire un budget. Les Canadiens peuvent également se servir du [Planificateur budgétaire](#) de l'ACFC. Pour en savoir plus sur l'importance d'épargner en cas d'imprévu et pour obtenir des conseils en ce sens, consultez la page Web de l'ACFC intitulée [Établir un fonds d'urgence](#).

V. Le rehaussement de la littératie financière : une question de conseils et de sensibilisation

Au Canada, il existe une multitude de ressources où obtenir des conseils financiers sur des sujets aussi variés que la planification de la retraite, les impôts, les assurances, la gestion des dettes et les finances en général. Les conseils financiers sont importants parce que leur application peut se traduire par une plus grande confiance en soi en matière de finances et une meilleure planification de la retraite ([ACFC, 2017](#)). Les personnes qui vont chercher des conseils financiers disent éprouver moins de stress financier et se sentir plus en confiance sur le plan financier (Letkiewicz et al., 2016). De plus, les retraités qui demandent des conseils sur des produits financiers sont plus susceptibles de trouver leur niveau de vie à la retraite conforme à leurs attentes ([ACFC, 2017](#)). Par ailleurs, la recherche révèle un cercle vicieux : les personnes qui sont sûres d'elles-mêmes sur le plan des finances seraient plus ouvertes à obtenir des conseils en planification financière, alors que celles qui vivent beaucoup de stress financier ne vont chercher aucun conseil dans ce domaine (Letkiewicz et al., 2016).

Par ailleurs, dans tous les groupes d'âge, on compte de nombreux adeptes de l'éducation financière, dans un cadre structuré ou non. Voilà qui est important, puisque les produits et services financiers se complexifient rapidement. Une étude récente démontre qu'en règle générale, l'éducation financière améliore la confiance en soi et l'auto-efficacité en matière de finances ([Rothwell et al., 2017](#)) et qu'il existe une corrélation entre ces caractéristiques et le bien-être financier ([Kempson, Finney et Poppe, 2017](#)). De plus, il a été prouvé que l'éducation financière est porteuse de changements positifs dans les habitudes financières tels qu'une augmentation des montants épargnés ([Kaiser et al, 2019; Kaiser et al., 2017; Bernheim et Garrett, 2003](#)).

La présente section porte sur la proportion de Canadiens qui font le nécessaire pour rehausser leurs connaissances personnelles en matière de finances, les moyens qu'ils prennent pour y arriver et les résultats qu'ils obtiennent.

Faits saillants

- Les moyens de se renseigner sur la finance ne manquent pas. Environ la moitié des Canadiens font appel à un conseiller ou à un planificateur financier professionnel (49 %). Dans une moindre mesure, ils consultent également leur banque (41 %) ou des amis ou membres de leur famille (39 %). Ils font aussi des recherches sur Internet (33 %), suivent des émissions de radio ou de télévision (10 %) ou lisent des journaux ou des magazines (15 %).
- De façon générale, les Canadiens de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de demander conseil à leurs amis ou aux membres de leur famille (59 %) ou à faire des recherches sur Internet (51 %). En revanche, ceux qui ont 65 ans et plus sont plus susceptibles de se tourner vers leur conseiller ou planificateur financier (51 %) ou leur banque (41 %). Ils sont beaucoup moins enclins à rechercher des conseils financiers sur Internet (13 %).

- Environ 41 % des participants disent avoir recherché de l'information sur un sujet ou un produit financier en particulier au cours des 12 derniers mois, le plus souvent en lien avec la planification financière en général (24 %). Dans une moindre mesure, ces personnes ont recherché de l'information sur la planification de la retraite (19 %), les assurances (12 %) et la planification fiscale (11 %). Parmi les sujets les moins courants, mentionnons la planification successorale (7 %) et la planification des études des enfants (6 %), probablement parce que ces sujets cadrent avec certaines étapes précises de la vie, entre autres choses.
- Près de la moitié des Canadiens (44 %) ont tenté d'améliorer leurs connaissances financières au cours des 5 dernières années. Les moyens les plus courants pour y arriver sont la lecture de livres ou d'autres imprimés (22 %), la consultation de ressources en ligne (16 %) ou la formation financière en milieu de travail (9 %). Dans une moindre mesure, les participants suivent des cours présentiels dans une école (7 %) ou un organisme communautaire ou sans but lucratif (5 %).
- Sur le plan des méthodes d'apprentissage, il existe des différences importantes entre les groupes d'âge. Par exemple, plus de la moitié des Canadiens de 18 à 34 ans (56 %) ont pris des moyens pour améliorer leurs connaissances financières, notamment en suivant des cours en ligne (26 %) ou au travail ou à l'école (24 %). À l'inverse, seulement le tiers des Canadiens de 65 ans et plus (32 %) ont pris des mesures concrètes pour rehausser leurs connaissances en finances au cours des 5 dernières années, principalement en lisant un livre ou d'autres imprimés (17 %).
- Parmi les personnes qui ont voulu approfondir leurs connaissances financières, 80 % estiment avoir réussi et près de la moitié (46 %) croient que l'information leur a permis de se préparer à la retraite. D'autres estiment avoir acquis une bonne connaissance de l'endettement (37 %), des moyens de créer et de tenir un budget (36 %) ou d'atteindre leurs objectifs d'épargne (34 %).

Sources de conseils financiers

Les Canadiens vont chercher leur information financière de différentes façons. Environ la moitié font appel à un conseiller ou à un planificateur financier professionnel (49 %). Dans une moindre mesure, ils consultent également leur banque (41 %) ou des amis ou membres de leur famille (39 %). Ils font aussi des recherches sur Internet (33 %), lisent des journaux ou des magazines (15 %) et suivent des émissions de radio ou de télévision (10 %). Cela dit, il existe des différences importantes entre les groupes d'âge.

De façon générale, les Canadiens de 18 à 34 ans sont plus susceptibles de demander conseil à leurs amis ou aux membres de leur famille (59 %) que les autres groupes d'âge. Cette observation est importante, puisqu'elle révèle que les jeunes qui parlent finance avec les membres de leur famille jouissent généralement d'un niveau de littératie financière plus élevé

([OCDE, 2015](#)). De plus, les jeunes se tournent souvent vers Internet pour obtenir des conseils financiers (51 %) – un reflet de l'utilisation croissante des produits et services financiers en ligne et mobiles ainsi que des percées technologiques dans ce domaine ([BCC, 2018](#); Edenhoffer, 2018; [Engert et al., 2018](#)). Un récent sondage de l'ACFC a même révélé que 97 % des Canadiens de moins de 65 ans effectuent au minimum une partie de leurs opérations bancaires en ligne ([ACFC, 2019](#)).

En revanche, les membres des générations précédentes sont plus susceptibles de se tourner vers leur conseiller ou planificateur financier (51 %) ou leur banque (41 %) et beaucoup moins enclins à se fier à Internet (13 %). Une étude récente de l'ACFC révèle justement que les aînés préfèrent utiliser les moyens traditionnels pour effectuer leurs opérations bancaires et communiquer. Toujours selon l'étude, près du tiers des aînés effectuent le plus souvent leurs opérations bancaires en personne; ils sont également nombreux à préférer recevoir de l'information concernant leurs produits et services bancaires par l'intermédiaire de méthodes traditionnelles, notamment par la poste et en personne, dans une succursale – principalement parce qu'ils ont des préoccupations liées à la sécurité. De plus, un quart des aînés qui ont effectué des opérations bancaires en ligne au cours des 12 derniers mois ont éprouvé des problèmes (ex. : panne du site Web, difficulté à naviguer, oubli du mot de passe) ([ACFC, 2019](#)).

Figure 23 : Sources préférées de conseils financiers des Canadiens

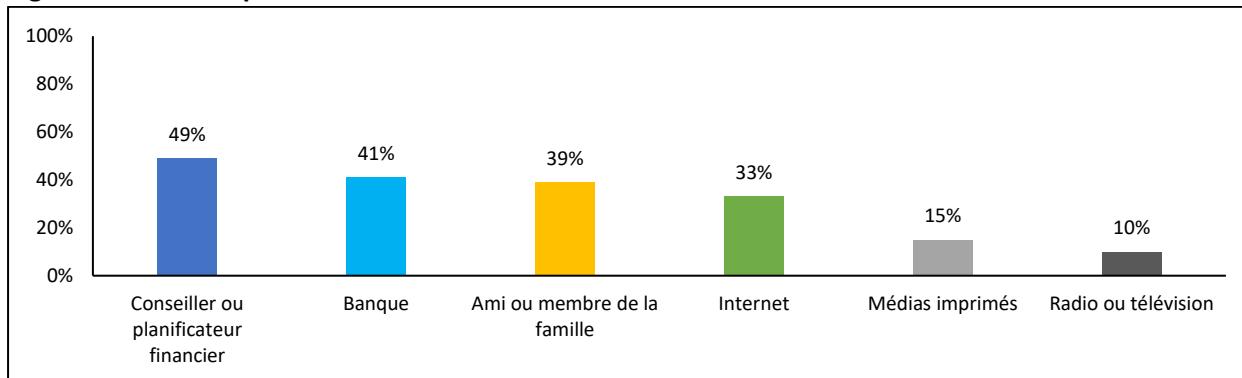
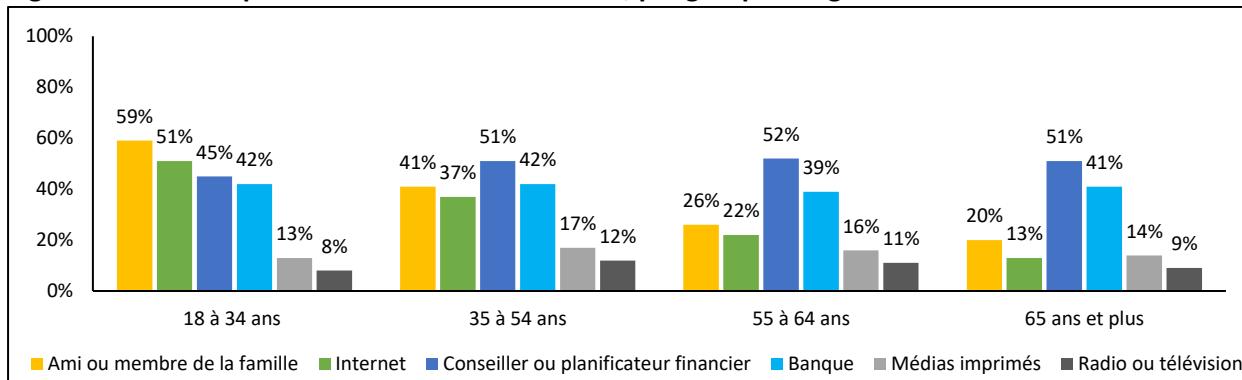


Figure 24 : Sources préférées de conseils financiers, par groupes d'âge



Types de conseils financiers recherchés par les Canadiens au cours de la dernière année

Il est important de comprendre non seulement les sources de conseils financiers des Canadiens, mais aussi les sujets sur lesquels ils se renseignent. Au cours des 12 derniers mois, environ 41 % d'entre eux ont recherché de l'information sur un sujet ou un produit financier en particulier, dont la planification financière en général (24 %), la planification de la retraite (19 %), les assurances (12 %) et la planification fiscale (11 %). Parmi les sujets les moins courants, mentionnons la planification successorale (7 %) et la planification des études des enfants (6 %), probablement parce que ces sujets cadrent avec certaines étapes précises de la vie, entre autres choses.

L'intérêt pour les conseils financiers varie en fonction du rythme de vie. Par exemple, les conseils sur la planification de la retraite sont particulièrement prisés chez les Canadiens de 65 ans et moins, mais chez les groupes d'âge supérieurs, leur attrait tombe en flèche. La planification des études des enfants revêt beaucoup d'importance pour les Canadiens de 35 à 54 ans, soit l'âge auquel ils sont les plus susceptibles d'élever des enfants. Quant aux conseils financiers sur les assurances, ils sont les plus prisés chez les personnes de moins de 55 ans. Enfin, la planification fiscale revêt un intérêt semblable parmi tous les groupes d'âge, alors que la planification successorale attire un peu plus l'attention des personnes âgées.

Figure 25 : Pourcentage des Canadiens à la recherche de conseils financiers au cours des 12 derniers mois, par sujets

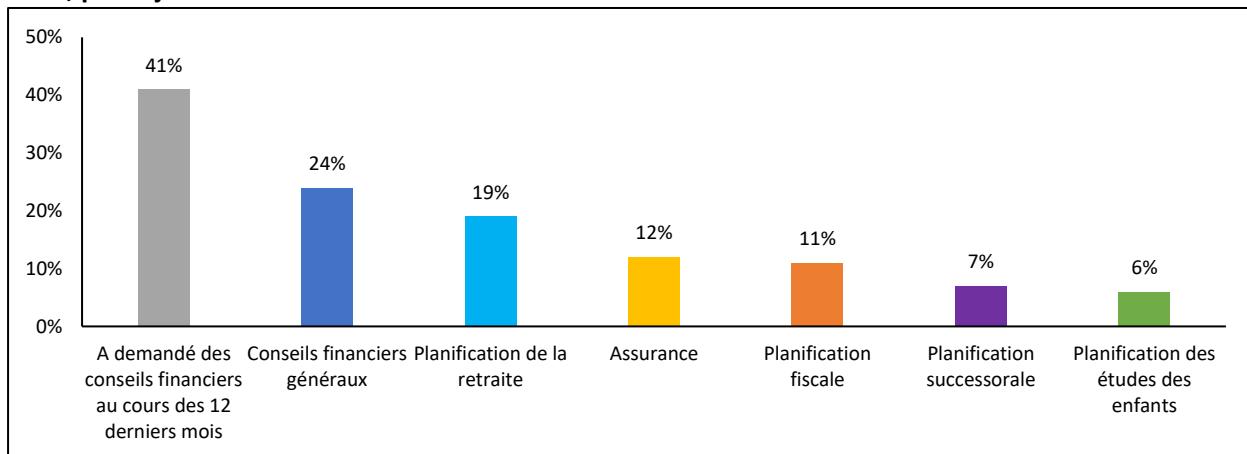
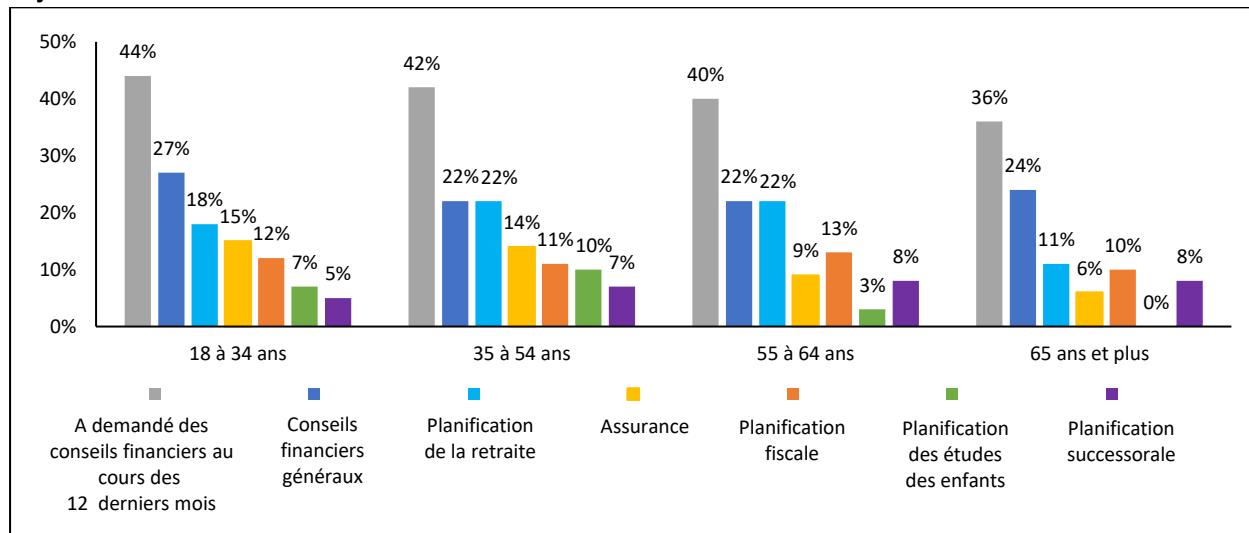


Figure 26 : Pourcentage des Canadiens à la recherche de conseillers financiers, par groupes d'âge et sujets



Méthodes d'éducation financière

Au cours des 5 dernières années, près de la moitié des Canadiens (44 %) ont tenté d'améliorer leurs connaissances financières. Les moyens les plus courants pour y arriver sont la lecture de livres ou d'autres imprimés (22 %), la consultation de ressources en ligne (16 %) ou la formation financière en milieu de travail (9 %). Dans une moindre mesure, les adultes suivent des cours présentiels dans une école (7 %) ou un organisme communautaire ou sans but lucratif (5 %).

Entre les groupes d'âge, il existe des différences importantes quant à la proportion de personnes qui améliorent leurs connaissances financières et les méthodes qu'elles privilégient. Par exemple, plus de la moitié des Canadiens âgés de 18 à 34 ans (56 %) ont pris des moyens pour améliorer leurs connaissances financières, notamment en suivant des cours en ligne (26 %) ou au travail ou à l'école (24 %). À l'inverse, seulement le tiers des Canadiens de 65 ans et plus ont voulu se renseigner davantage sur les finances au cours des 5 dernières années (32 %). À cette fin, 17 % ont lu un livre ou d'autres imprimés, et seulement 7 % ont suivi une formation en ligne. Encore une fois, ces observations témoignent des moyens privilégiés par les personnes âgées pour obtenir de l'information et des conseils financiers ([ACFC, 2019](#)).

Figure 27 : Pourcentage des Canadiens qui améliorent leurs connaissances financières par différents moyens

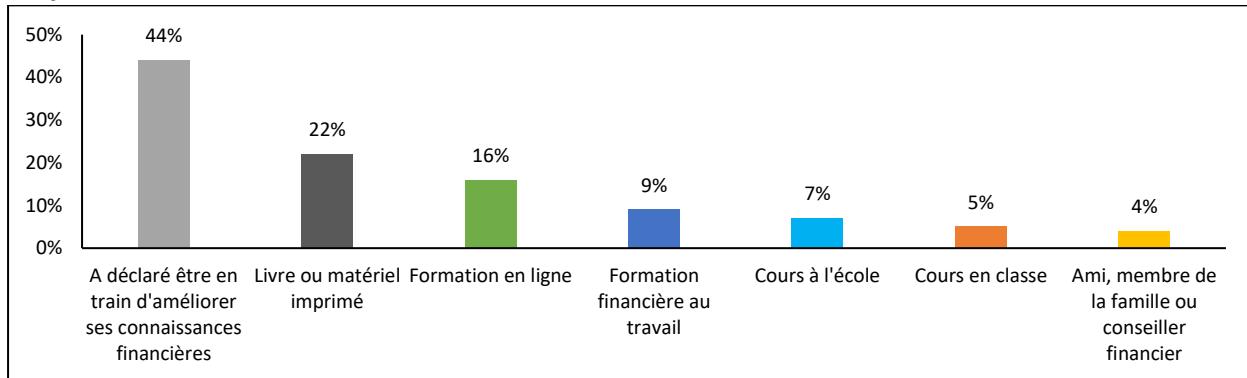
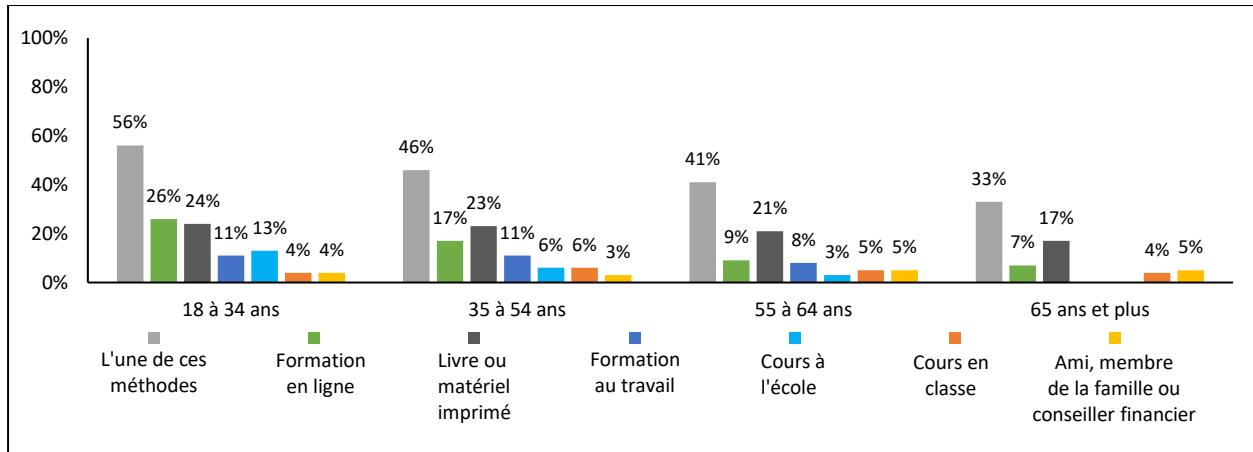


Figure 28 : Pourcentage des Canadiens qui améliorent leurs connaissances financières par différents moyens, selon le groupe d'âge



* Nous n'avons pas créé de catégorie pour les médias ou les autres sources parce que le nombre de participants dans chaque groupe d'âge était insuffisant pour permettre l'analyse des données.

Sujets d'éducation financière et résultats obtenus

Parmi les Canadiens qui sont adeptes de l'éducation financière, 8 sur 10 (80 %) ont rehaussé leurs connaissances financières en général et près de la moitié (46 %) ont pu en savoir plus sur la retraite. D'autres estiment avoir acquis une bonne connaissance de l'endettement (37 %), des moyens de créer et de tenir un budget (36 %) ou d'atteindre leurs objectifs d'épargne (34 %). La grande majorité des jeunes Canadiens ont approfondi leurs connaissances financières, habituellement sur une foule de sujets. Ceux de 18 à 34 ans estiment avoir acquis plus de connaissances financières en général (84 %) ou sur la planification de la retraite (44 %) et la gestion des dettes (41 %); d'autres ont aussi pu se renseigner sur l'établissement d'un budget (40 %) et l'atteinte de leurs objectifs d'épargne (37 %). Chez les autres groupes d'âge, et jusqu'à l'âge de 65 ans environ, on observe un accent croissant sur la planification de la retraite. En fait, 53 % des personnes de 55 à 64 ans qui sont adeptes de l'éducation financière se concentrent sur la planification de la retraite.

Figure 29 : Autoévaluation de l'amélioration des connaissances financières des Canadiens qui ont suivi une formation

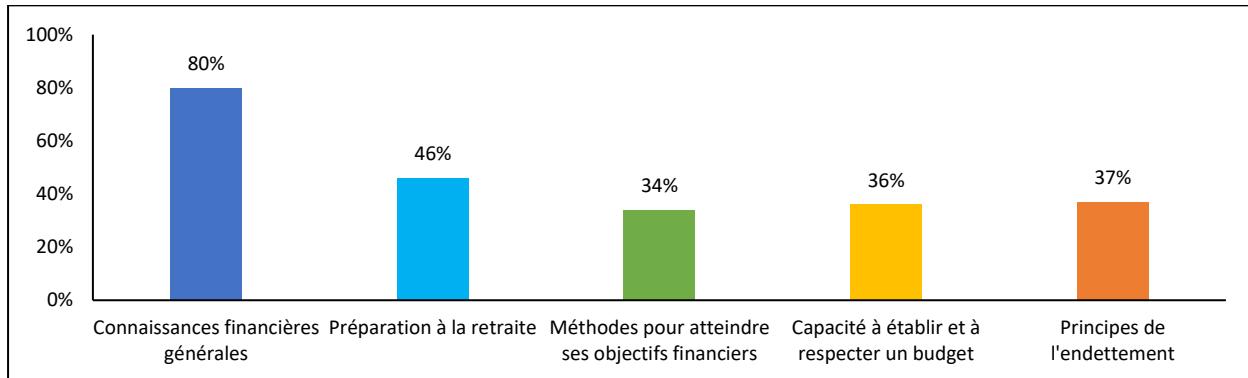
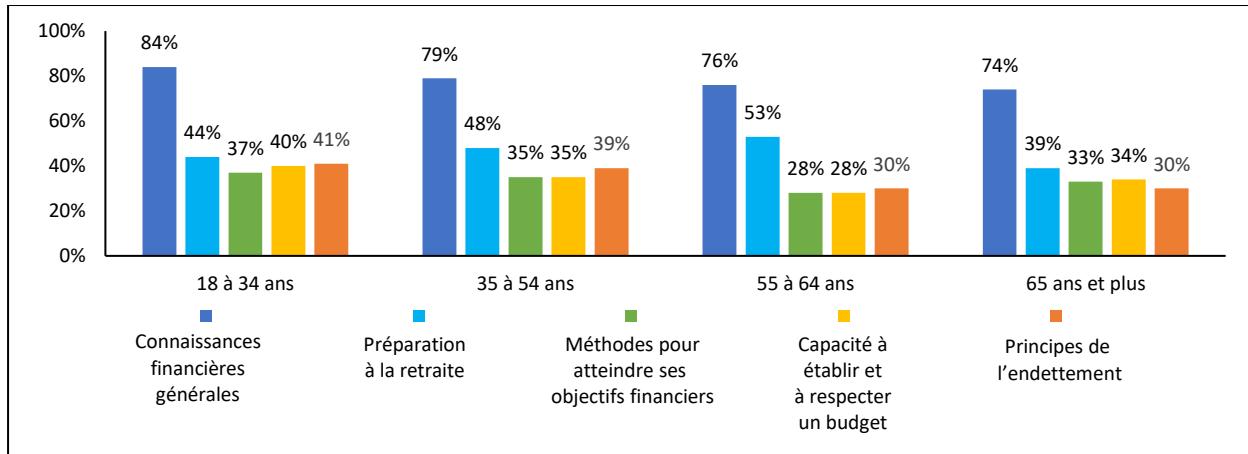


Figure 30 : Autoévaluation de l'amélioration des connaissances financières des Canadiens qui ont suivi une formation, par groupes d'âge



Outils et ressources

- L'ACFC propose une vaste gamme d'outils d'éducation financière en ligne. L'un d'entre eux est un programme complet intitulé [Vos outils financiers](#). On y trouve des renseignements et des outils de base qui aident les adultes à gérer leurs finances personnelles et à acquérir la confiance nécessaire pour prendre de bonnes décisions financières. Il aborde également des sujets tels que la [planification de la retraite](#), des [impôts](#) et des [successions](#) ainsi que les [assurances](#). De plus, pour orienter ceux et celles qui veulent se préparer à des événements de vie particuliers ou qui y font face, l'ACFC a créé la page [Événements de vie et votre argent](#).

VI. Planification successorale, procurations, rapports de crédit, fraudes et escroqueries financières

La dernière section du rapport porte sur les intentions des Canadiens en ce qui concerne la planification successorale et les procurations. Il convient de souligner que selon certains experts, le plan successoral doit être revu tous les 3 à 5 ans ou lors de tout changement important. Or, de nombreux Canadiens ne semblent pas avoir de testament ni de procuration à jour. La présente section porte également sur les fraudes et les escroqueries financières qui ont touché les participants au cours des 2 dernières années.

Faits saillants

- La moitié des Canadiens (55 %), dont la grande majorité des personnes de 65 ans et plus (92 %), ont un testament. Pour les jeunes, le défi reposera sur la rédaction d'un premier testament. En effet, seulement 22 % des personnes de moins de 35 ans en ont un. Pourtant, les personnes qui ont des enfants ou d'autres personnes à leur charge ont particulièrement intérêt à en avoir un. Chez les Canadiens de 65 ans et plus, le principal défi consisterait plutôt à mettre leur testament et leur plan successoral à jour. En effet, la moitié de ce groupe d'âge (53 %) n'ont pas mis à jour leur testament au cours des 5 dernières années.
- Environ 40 % des Canadiens ont une procuration ou un mandat. Comme c'est le cas pour le testament, la probabilité d'avoir une procuration est proportionnelle à l'âge : chez les personnes de 65 ans et plus, près de 7 sur 10 (68 %) ont désigné un mandataire, contre seulement 19 % chez celles de 18 à 34 ans. Encore une fois, tous les Canadiens devraient s'assurer que leur procuration reflète leurs volontés actuelles. Pourtant, près des trois quarts des participants (75 %) n'ont pas mis leur procuration à jour au cours des 5 dernières années.
- Même si tous les Canadiens sont des victimes potentielles de fraudes ou d'escroqueries financières, ils peuvent se protéger en prenant conscience des risques. Notre enquête révèle que 38 % des Canadiens ont commandé leur dossier de crédit auprès d'Equifax Canada ou de TransUnion au cours des 5 dernières années; 22 % l'ont d'ailleurs fait au cours des 12 derniers mois. Ceux qui ont consulté leur rapport récemment sont également plus susceptibles de juger leur cote de crédit mauvaise ou très mauvaise que ceux qui l'ont fait il y a plus de 10 ans (11 % contre seulement 3 %). La moitié des Canadiens (48 %) disent n'avoir jamais commandé leur dossier de crédit auprès d'une des deux agences. Il s'agit généralement de personnes qui croient que leur cote de crédit est bonne ou excellente.
- Par ailleurs, plus d'une personne sur 5 (22 %) a déclaré avoir été victime d'une fraude ou d'une escroquerie financière au cours des 2 dernières années. Cette proportion est semblable parmi tous les groupes d'âge. La forme de fraude la plus courante est l'utilisation non autorisée d'un numéro de compte bancaire ou de carte de crédit (18 %). Parmi les autres types de fraude ou d'escroquerie, mentionnons la transmission de renseignements

par téléphone ou par courriel en réponse à une supercherie (4 %) ou les placements dans des produits financiers qui se sont révélés être sans valeur, par exemple dans une opération pyramidale ou une combine à la Ponzi (3 %).

Planification successorale et procurations

La planification successorale est un aspect de la planification financière qui peut avoir des retombées au-delà de votre vivant. En effet, un testament à jour est un élément important d'un plan financier : il vous donne l'assurance qu'après votre décès, vos actifs et passifs financiers seront gérés correctement et selon vos volontés.

La moitié des Canadiens (55 %) ont un testament. Pour les Canadiens de moins de 35 ans, le défi reposera tout d'abord sur la rédaction d'un premier testament, puisque seulement 22 % en ont un. Pourtant, les personnes qui ont des enfants ou d'autres personnes à leur charge ont particulièrement intérêt à en avoir un. En revanche, la grande majorité des personnes de 65 ans et plus (92 %) ont un testament. Pour elles, le principal défi consisterait plutôt à le mettre à jour. En effet, la moitié de ce groupe d'âge (53 %) n'ont pas mis à jour leur testament au cours des 5 dernières années. Comme il a été mentionné plus tôt, il convient de revoir son plan successoral tous les 3 à 5 ans ou lors de tout changement important.

Figure 31 : Pourcentage des Canadiens qui ont un testament et le temps écoulé depuis la dernière mise à jour de celui-ci

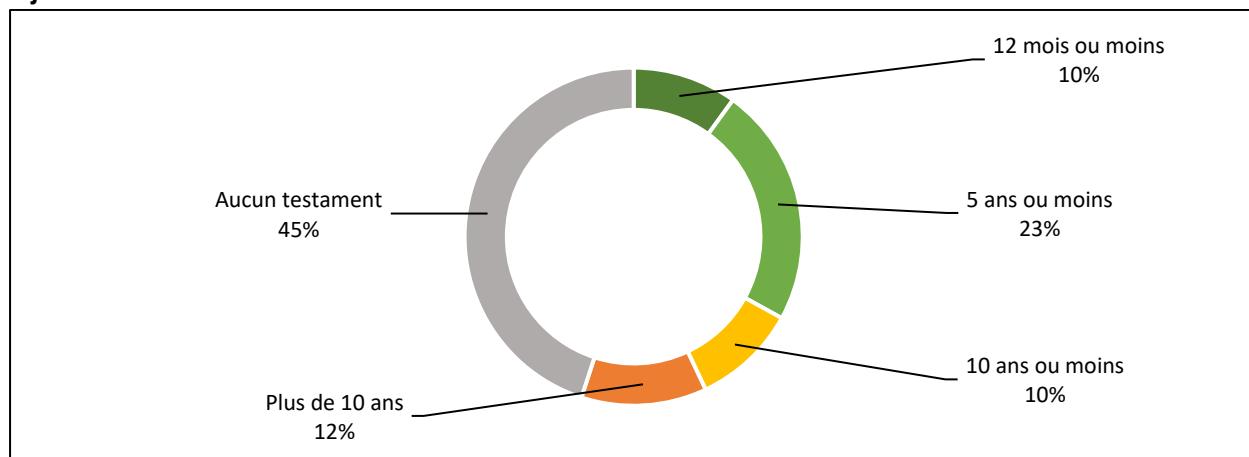
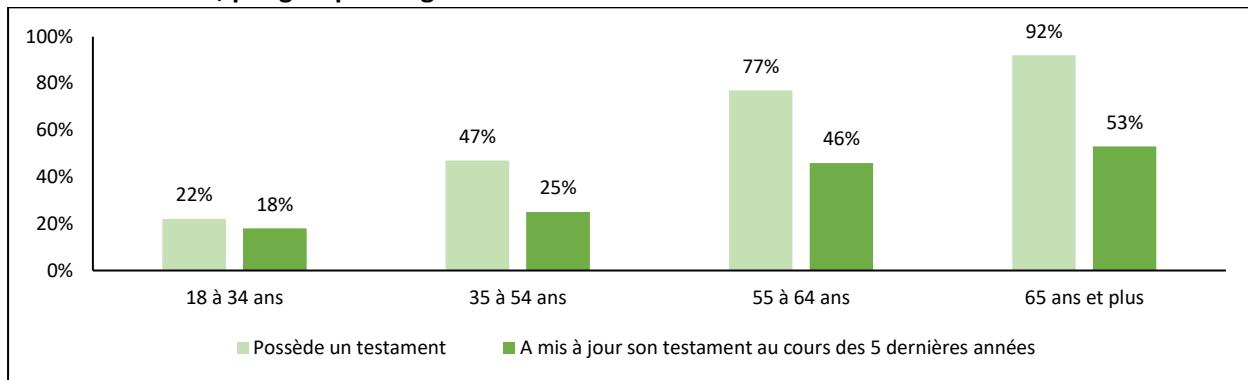


Figure 32 : Pourcentage des Canadiens qui ont un testament et qui l'ont mis à jour au cours des 5 dernières années, par groupes d'âge



Un autre élément important de la planification successorale consiste à avoir une procuration à jour. Également appelée « mandat », la procuration est un document juridique par lequel vous autorisez une personne (appelée « mandataire ») à gérer vos finances et vos biens en votre nom. En établissant une procuration, vous désignez la personne qui s'occupera de vous ou de vos biens personnels lorsque vous n'êtes pas en mesure de le faire, même temporairement. Dans la majeure partie du pays, vous pouvez également nommer une personne chargée de prendre des décisions sur votre santé ou sur tout autre aspect non financier. Cette désignation est consignée dans un document distinct de la procuration liée aux finances ou aux biens ([EDSC, 2013](#)).

La probabilité d'avoir une procuration est proportionnelle à l'âge : chez les personnes de 65 ans et plus, près de 7 sur 10 (68 %) ont désigné un mandataire, contre seulement 19 % chez celles de 18 à 34 ans. Encore une fois, le défi pour l'ensemble des Canadiens consiste à avoir une procuration à jour. Les trois quarts des participants (75 %) n'ont pas mis la leur à jour dans les 5 dernières années.

Figure 33 : Pourcentage des Canadiens qui ont signé une procuration et le temps écoulé depuis sa dernière mise à jour

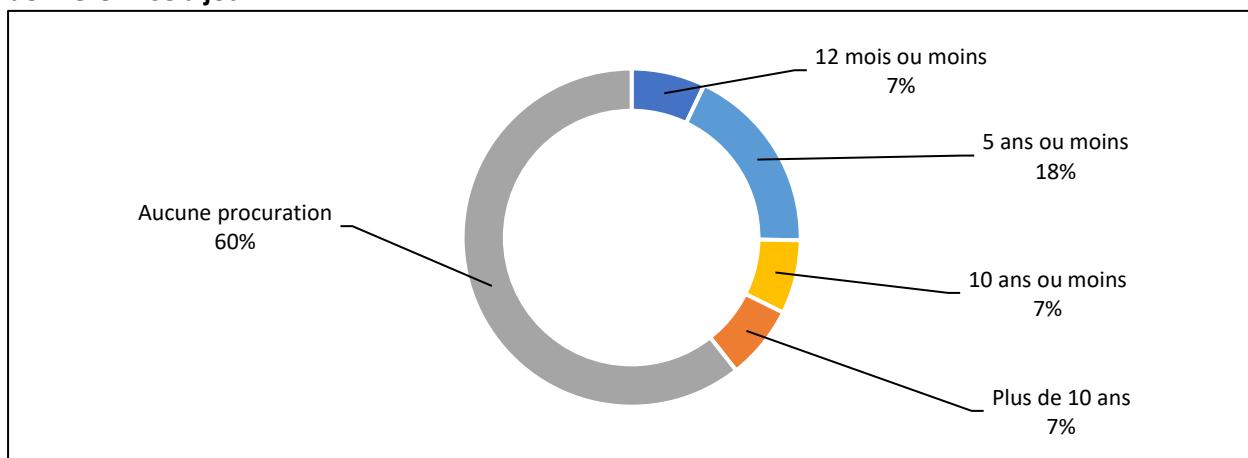
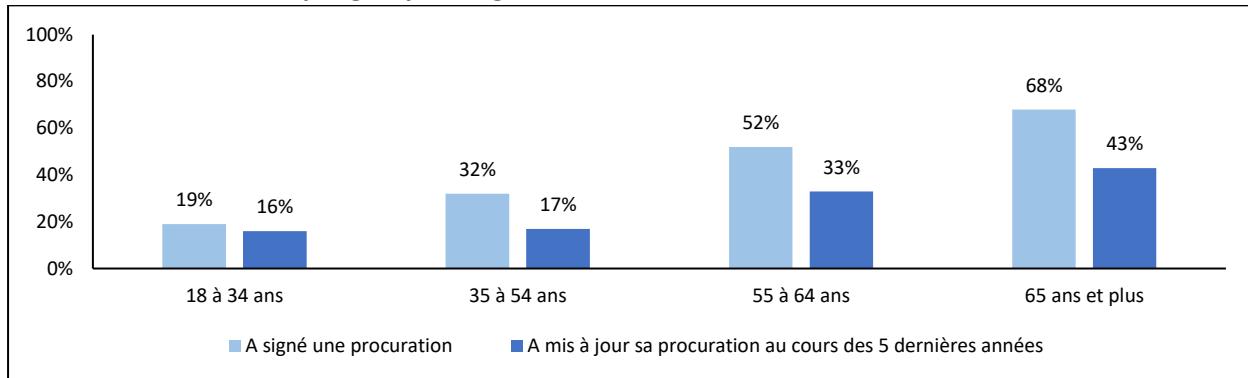


Figure 34 : Pourcentage des Canadiens qui ont signé une procuration et qui l'ont mise à jour au cours des 5 dernières années, par groupes d'âge

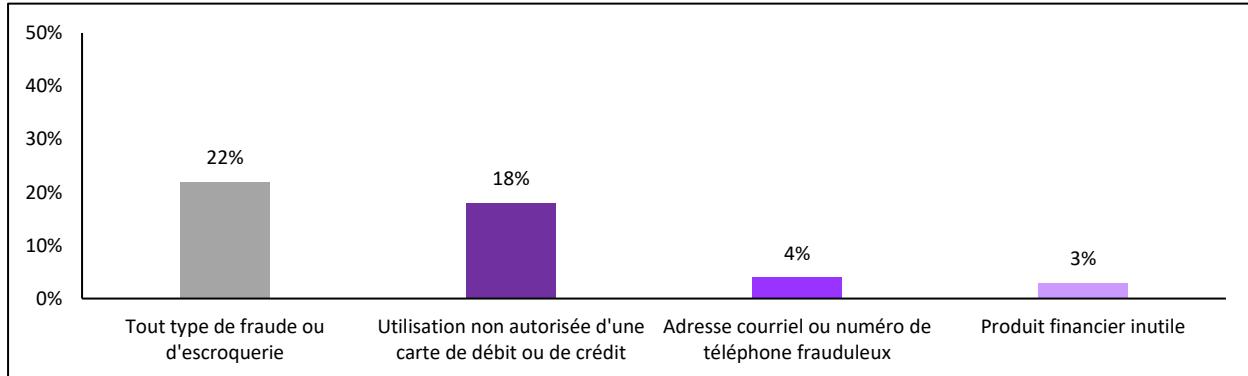


Dossiers de crédit et fraudes et escroqueries financières

La dernière section porte sur les dossiers de crédit et le nombre de personnes qui sont victimes de fraudes et d'escroqueries financières. Tous les Canadiens ont intérêt à prendre conscience des risques et à connaître les moyens de s'en prémunir. La fraude financière peut se produire partout : en ligne, par téléphone, mais aussi lors d'interactions en personne, comme en magasin. Elle peut même être perpétrée par des amis, des membres de la famille ou des voisins.

Plus d'une personne sur 5 (22 %) a déclaré avoir été victime d'une fraude ou d'une escroquerie financière au cours des 2 dernières années. Cette proportion est semblable parmi tous les groupes d'âge. Ces résultats ressemblent à ceux d'une étude nationale réalisée en 2019 par Comptables professionnels agréés du Canada, où 19 % des répondants avaient déclaré avoir été victimes de fraude par carte de crédit ([CPA Canada, 2019](#)). La forme de fraude la plus courante est l'utilisation non autorisée d'un numéro de compte bancaire ou de carte de crédit (18 %). Parmi les autres types de fraude ou d'escroquerie, mentionnons la transmission de renseignements par téléphone ou par courriel en réponse à une supercherie (4 %) ou les placements dans des produits financiers qui se sont révélés être sans valeur, par exemple dans une opération pyramidale ou une combine à la Ponzi (3 %).

Figure 35 : Canadiens qui ont été victimes de fraude ou d'escroquerie au cours des 2 dernières années



Les consommateurs peuvent s'assurer que leurs finances sont à jour en commandant leur dossier de crédit. Ils peuvent ainsi vérifier leurs antécédents et leur utilisation du crédit, 2 facteurs qui peuvent influer sur leur capacité à contracter un prêt ainsi que sur le taux d'intérêt qu'ils pourraient obtenir. Ils peuvent aussi confirmer que leurs renseignements financiers sont exacts et repérer d'éventuels indices de vol d'identité.

Une cote ou un pointage de crédit est un nombre de 3 chiffres calculé au moyen d'une formule mathématique fondée sur l'information qui figure dans votre dossier de crédit. Vous obtenez des points pour les transactions qui montrent que vous savez utiliser le crédit de façon responsable, et vous perdez des points pour les transactions qui montrent que vous avez du mal à gérer le crédit ([ACFC, 2016b](#)). Les cotes de crédit oscillent entre 300 et 900, et la moyenne varie de 650 à 725. Dans l'ensemble, environ 59 % des Canadiens ont déclaré que leur cote de crédit était supérieure à la moyenne (bonne ou excellente) et environ 7 % ont dit qu'elle était inférieure à la moyenne (mauvaise ou très mauvaise).

Comme le dossier de crédit peut avoir une incidence sur l'accès à des produits ou services financiers, il est judicieux de le vérifier régulièrement au cas où il contiendrait des erreurs. Notre enquête révèle que 38 % des Canadiens ont commandé leur dossier de crédit auprès d'Equifax Canada ou de TransUnion au cours des 5 dernières années; 22 % l'ont d'ailleurs fait au cours des 12 derniers mois. Ceux qui ont consulté leur rapport récemment sont également plus susceptibles de juger leur cote de crédit mauvaise ou très mauvaise que ceux qui l'ont fait il y a plus de 10 ans (11 % contre seulement 3 %). La moitié des Canadiens (48 %) n'ont jamais commandé leur dossier de crédit auprès d'une des deux agences. Une autre étude révèle qu'environ la moitié des Canadiens n'ont jamais vérifié leur cote de crédit ([BMO, 2015](#)). Ceux qui présument que leur cote de crédit est supérieure à la moyenne sont moins susceptibles de vérifier leur pointage.

Figure 36 : Distribution des Canadiens vis-à-vis l'autoévaluation de leur cote de crédit

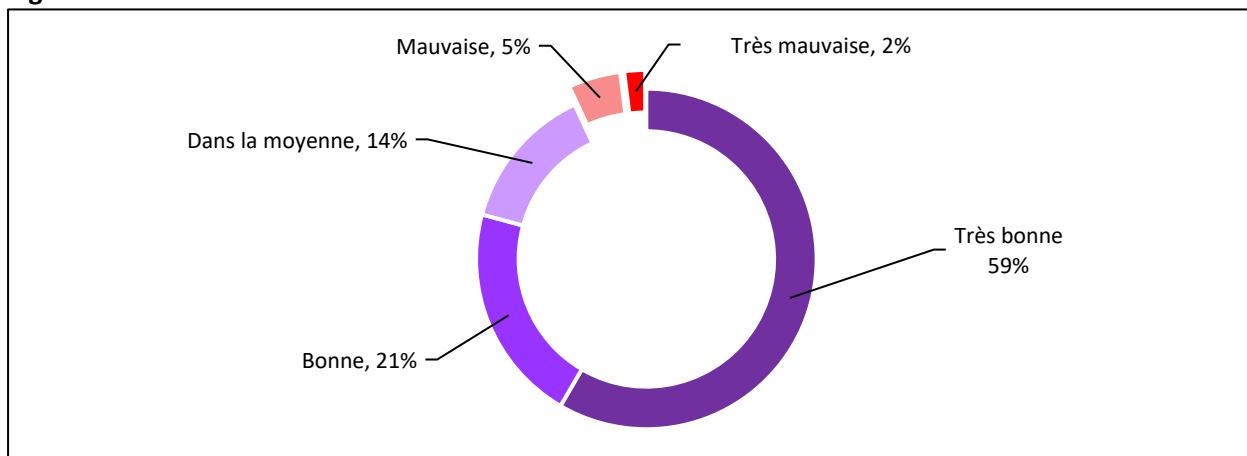


Figure 37 : Pourcentage des Canadiens qui ont demandé leur dossier de crédit et le temps écoulé depuis la dernière demande

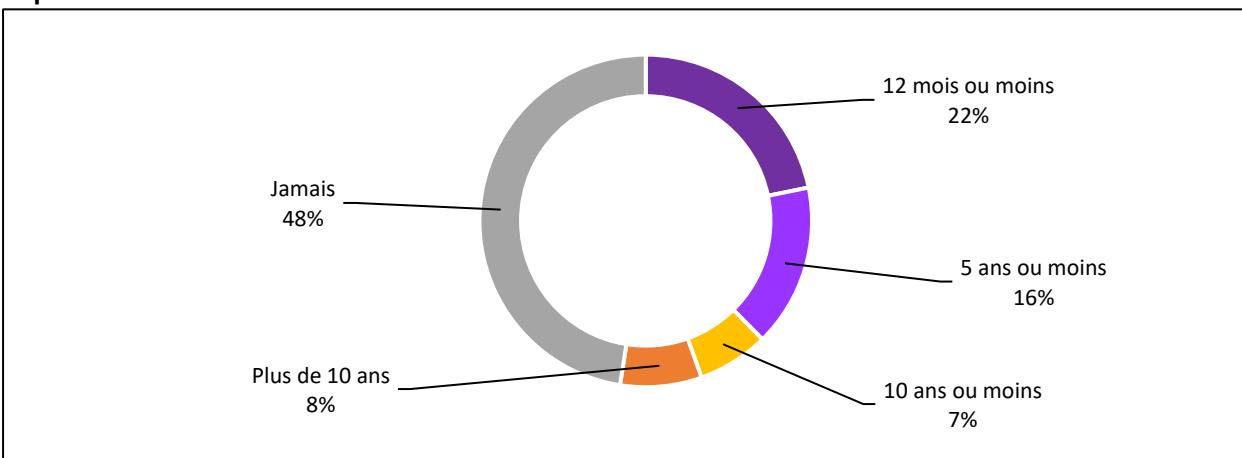
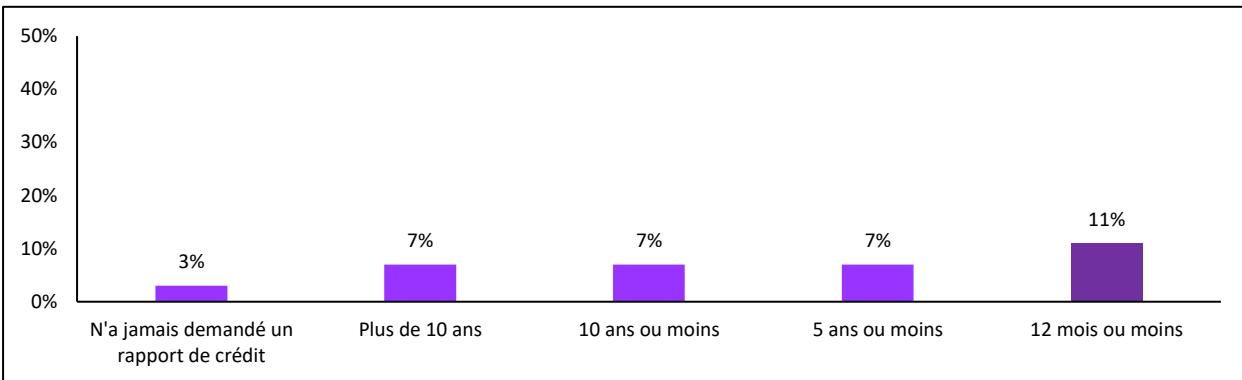


Figure 38 : Pourcentage des Canadiens qui estiment que leur cote de crédit est mauvaise, selon la date de leur dernière vérification de crédit



Outils et ressources

Testaments, procurations et dossiers et cotes de crédit

- L'ACFC et d'autres ministères gouvernementaux proposent une foule de ressources en ligne gratuites pour aider les Canadiens à démarrer leur planification successorale et à se familiariser avec leur dossier et leur cote de crédit. Pour en savoir plus sur la planification successorale, consultez la rubrique du site Web de l'ACFC intitulée [Planification successorale, testaments et décès](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procurations, consultez la page [Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet des procurations \(pour la gestion des finances et des biens\) et comptes conjoints](#). Enfin, pour savoir comment rehausser votre cote de crédit, corriger les erreurs, commander un dossier de crédit et plus encore, nous vous invitons à consulter la page intitulée [Dossiers et cotes de crédit](#).

Renseignements sur les fraudes et escroqueries financières

- Selon un récent sondage sur les opérations bancaires des Canadiens, de nombreuses personnes âgées ne savent pas comment se prémunir contre les fraudes et escroqueries financières ni où trouver de l'information à ce sujet. C'est particulièrement le cas des personnes de 75 ans et plus ([ACFC, 2019](#)). Pour protéger les Canadiens et leur donner un accès pratique à ce type d'information, l'Association des banquiers canadiens a récemment publié un [Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés \(ABC, 2019\)](#). À l'instar d'autres organismes gouvernementaux, l'ACFC a créé des [ressources en ligne pour sensibiliser la population aux fraudes et escroqueries financières](#), aux moyens de limiter les risques et aux mesures à prendre lorsqu'on croit être victime.

VII. Conclusion

Le présent rapport contient les résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2019. Il donne une première impression de ce que font les Canadiens pour prendre leurs finances en main : établir un budget, préparer leur avenir, épargner en conséquence et rembourser leurs dettes. Bien qu'il démontre qu'une grande partie des participants font le nécessaire pour rehausser leur littératie et leur bien-être financiers, il révèle également les premiers signes de stress financier chez certaines personnes. Par exemple, environ le tiers de la population a l'impression d'être trop endettée, et un nombre croissant de Canadiens ont du mal à payer leurs factures, leur loyer, leur prêt hypothécaire ou d'autres obligations à temps.

Au cours des 5 dernières années, environ 4 Canadiens sur 10 ont trouvé des moyens de rehausser leurs connaissances, leurs compétences et leur confiance sur le plan financier. Ils s'y prennent de différentes façons : ils lisent des livres ou d'autres imprimés sur des questions financières, consultent des ressources en ligne ou suivent des formations au travail, à l'école ou dans des organismes communautaires. Les conclusions de l'enquête démontrent que la littératie, les ressources et les outils financiers aident les Canadiens à bien gérer leur argent. Par exemple, les personnes qui ont un budget jouissent d'un plus grand bien-être financier selon différents indicateurs, dont la gestion des rentrées et sorties d'argent, le paiement des factures et le remboursement des dettes. De plus, les personnes qui disposent d'un plan d'épargne sont plus susceptibles de se sentir prêtes et en confiance par rapport à leur retraite.

De concert avec une foule d'intervenants et de partenaires d'un océan à l'autre, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) met à la disposition du public divers outils et ressources pour l'aider à relever ces défis et à prendre ses finances en main.

- **Pour donner un coup de pouce aux Canadiens qui ont du mal à gérer leurs dettes et leurs finances courantes**, l'ACFC propose des outils qui favorisent la prise de décisions éclairées quand vient le temps de demander un prêt hypothécaire. Par exemple, l'[Outil d'évaluation d'admissibilité à un prêt hypothécaire](#) permet à l'utilisateur d'entrer ses revenus et ses dépenses pour obtenir une estimation préliminaire du montant de prêt auquel il pourrait être admissible. Il existe également une [Calculatrice hypothécaire](#), qui permet de déterminer le montant des versements hypothécaires et de générer un calendrier de remboursement. L'Agence propose également du contenu pour [aider les Canadiens à planifier le remboursement intégral de leurs dettes](#).
- **Compte tenu de l'importance que revêt un budget dans la gestion des finances courantes, des paiements de factures et du remboursement des dettes pour de nombreux Canadiens**, l'ACFC a lancé son [Planificateur budgétaire](#) en novembre 2019. Ce nouvel outil interactif est conçu pour faciliter la création d'un budget chez les personnes qui manquent de temps ou qui se sentent dépassées. Grâce à des données comportementales, il établit des budgets sur mesure, adaptés aux besoins et objectifs financiers de chacun.

- **Avoir un plan financier est un moyen efficace de commencer à épargner pour réaliser des objectifs et de se préparer aux dépenses imprévues.** Le stress financier peut toucher différentes facettes de la vie personnelle et professionnelle. Consciente de cette situation, l'ACFC a créé le programme [Le mieux-être financier en milieu de travail](#), qui aide les salariés et les travailleurs autonomes à surmonter leurs difficultés financières. Il contient des outils qui peuvent aider les employeurs à créer leurs propres programmes de bien-être financier en fonction des besoins de leur main-d'œuvre. Les Canadiens disposent également d'un programme de formation complet intitulé [Vos outils financiers](#). On y trouve des renseignements et des outils de base qui aident les adultes à gérer leurs finances personnelles et à acquérir la confiance nécessaire pour prendre de bonnes décisions financières. Le [module 10 de Vos outils financiers – Calcul de votre revenu de retraite](#) et la [Calculatrice du revenu de retraite canadienne](#) contiennent de l'information pratique sur les prestations de pension de l'État telles que la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada. Enfin, l'Agence propose une foule d'outils tels que la [Calculatrice d'objectifs financiers](#) pour accompagner les Canadiens dans l'atteinte de leurs objectifs d'épargne. Il est particulièrement important d'aider les Canadiens à épargner, puisque les habitudes d'épargne sont intimement liées au bien-être financier.
- **Pour donner aux Canadiens les conseils et l'information dont ils ont besoin pour rehausser leur littératie financière,** l'ACFC a inclus dans son programme de formation en ligne [Vos outils financiers](#) des renseignements sur une foule de sujets tels que la [planification de la retraite](#), des [impôts](#) et des [successions](#) ainsi que les [assurances](#). En outre, pour orienter ceux et celles qui veulent se préparer à des événements de vie particuliers ou qui y font face, l'ACFC a créé une page de contenu Web intitulée [Événements de vie et votre argent](#).
- **Enfin, pour aider les Canadiens à commencer à planifier leur succession, à préparer leur procuration, à consulter leur dossier de crédit et à éviter les fraudes et escroqueries financières,** l'ACFC et d'autres ministères gouvernementaux proposent une foule de ressources électroniques gratuites. On y trouve des conseils sur la planification successorale ainsi que des explications sur les dossiers et cotes de crédit. Pour en savoir plus sur la planification successorale, consultez la rubrique du site Web de l'ACFC intitulée [Planification successorale, testaments et décès](#). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procurations, consultez la page [Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet des procurations \(pour la gestion des finances et des biens\) et comptes conjoints](#). Comme il a été mentionné plus tôt, de nombreux Canadiens, tout particulièrement ceux de 75 ans ou plus, ne savent pas comment se prémunir contre les fraudes et escroqueries financières ni où trouver de l'information à ce sujet ([ACFC, 2019](#)). À l'instar d'autres organismes gouvernementaux, l'ACFC a créé des ressources pour sensibiliser la population aux [fraudes et escroqueries financières](#), aux moyens de limiter les risques et aux mesures à prendre lorsqu'on croit être victime d'une fraude. Pour obtenir des explications sur les cotes de crédit, savoir comment corriger les erreurs, commander un dossier de crédit et plus encore, nous vous invitons à consulter la page intitulée [Dossiers et cotes de crédit](#).

Remerciements

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) aimerait souligner l'excellent travail de ses employés qui ont organisé l'Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCF) de 2019, analysé ses données et présenté ses résultats. L'Agence remercie tout particulièrement les membres suivants de l'équipe Recherche et Politiques : Christopher Poole, Mathieu Saindon, Michael Olson et Steve Trites.

L'ACFC tient également à remercier Susan Galley et Jake Daly d'EKOS Research Associates, qui ont pensé à la méthodologie du sondage, géré le travail sur le terrain et élaboré l'ensemble de données de l'enquête de 2019.

Enfin, l'ACFC aimerait adresser ses remerciements à David Gyarmati, Boris Palameta, Cam Nguyen et Taylor Shek-Wai Hui de la Société de recherche sociale appliquée pour leur précieux concours dans le cadre de la refonte du questionnaire de l'ECCF de 2019. Nous tenons également à souligner l'apport important des experts ci-dessous, qui ont participé à un examen approfondi des questionnaires des ECCF de 2009 et de 2014, analysé les effets des changements proposés et avancé des suggestions pour les améliorer :

- Adele Atkinson, analyste principale des politiques, OCDE; chercheuse attachée à l'Université de Bristol
- Allison Meserve, gestionnaire principale, Recherche et évaluation, Prospérité Canada
- Annamaria Lusardi, titulaire de la chaire Denit Trust en économie et comptabilité; directrice des études, Global Financial Literacy Excellence Center (GFLEC), Université George-Washington
- Christina Kan, professeure de marketing, Université A&M du Texas
- David Rothwell, professeur de travail social, Université d'État de l'Oregon
- Elaine Kempson, professeure émérite, Université de Bristol
- Elizabeth Mulholland, chef de la direction, Prospérité Canada
- Gary Mottola, directeur de recherche, Éducation des investisseurs, Financial Industry Regulatory Authority
- Genevieve Melford, directrice des connaissances et des preuves et directrice de l'EPIC, programme de sécurité financière, The Aspen Institute
- Jennifer Robson, professeure de gestion politique, Université Carleton
- Pierre-Carl Michaud, professeur d'économie, Département d'économie appliquée, HEC Montréal
- Victor Stango, professeur d'économie, Graduate School of Management, Université de Californie

Références

Association canadienne de la paie (2019a). « Sondage de recherche 2019 de la SNP auprès des employés, Communiqué de presse national des résultats ». Repéré à <https://paie.ca/PDF/NPW/2019/Media/CPA-2019-NPW-Employee-French.aspx>

Association canadienne de la paie (2019b). « Le stress financier des travailleurs prive l'économie canadienne de 16 milliards de dollars annuellement ». Repéré à <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-stress-financier-des-travailleurs-prive-l-economie-canadienne-de-16-milliards-de-dollars-annuellement-834845730.html>

Association des banquiers canadiens (2018). « Fiche info – Les Canadiens et leurs activités bancaires », Abacus Data. Repéré à <https://cba.ca/technology-and-banking?l=fr>

Association des banquiers canadiens (2019). « Engagements et codes de conduite volontaires – Code de conduite pour la prestation de services bancaires aux aînés ». Repéré à <https://cba.ca/Assets/CBA/Documents/Files/Article%20Category/PDF/vol-seniors-fr.pdf>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (2015). « Gérer son argent et planifier pour l'avenir : principales constatations de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014 ». Repéré à <https://www.canada.ca/content/dam/canada/financial-consumer-agency/migration/fra/ressources/recherchesondages/documents/gerer-argent-principales-constatations.pdf>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (2016a). « Prêts sur salaire : tendances du marché ». Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/recherche/prets-salaire-tendances-marche.html>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (2016b). « Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit ». Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2016/acfc-fcac/FC5-8-25-2016-fra.pdf

Agence de la consommation en matière financière du Canada (2017). « La littératie financière et le bien-être financier à la retraite au Canada : une analyse des résultats de l'enquête canadienne sur les capacités financières de 2014 ». Repéré à <https://www.canada.ca/content/dam/fcac-acfc/documents/programs/research-surveys-studies-reports/litteratie-financiere-bien-etre-financier-retraite.pdf>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (juin 2019). « Changement de comportement soutenu grâce à l'éducation financière : une étude longitudinale sur les comportements de budgétisation au moyen d'une technologie mobile ». Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/recherche/education-financiere-budget-mobiles-technologies-etude-suivi.html>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (juillet 2019). « Faits saillants : principales constatations du Sondage sur les opérations bancaires des Canadiens ». Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/recherche/faits-saillants-sondage-operations-bancaires-des-canadiens.html>

Agence de la consommation en matière financière du Canada (novembre 2018). « Document d'information : Résultats préliminaires de l'Enquête canadienne sur le bien-être financier ». Repéré à <https://www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/programmes/recherche/fiche-information-enquete-bien-etre-financier.html>

Buckland, J., McKay, D. et Reimer, R. (2016). « Financial Inclusion and Manitoba Indigenous Peoples: Results from an Urban and a Rural Case Study ». Centre canadien de politiques alternatives. Repéré à <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/financial-inclusion-and-manitoba-indigenous-people>

Babiarz, P. et Robb, C. (mars 2014). « Financial Literacy and Emergency Saving », *Journal of Family and Economic Issues*, 35(1). Repéré à https://www.researchgate.net/publication/260526717_Financial_Literacy_and_Emergency_Saving

Ben-Ishai, S. et Stanley, T. (2017). « Millennials in Crisis: Myth-Busting Millennial Debt Narratives », *Osgoode Hall Law Journal*, 54, 1051-1090. Repéré à <https://digitalcommons.osgoode.yorku.ca/cgi/viewcontent.cgi?article=3183&context=ohlj>

Bernheim, B.D. et Garrett, D.M. (2003). « The effects of financial education in the workplace: evidence from a survey of households », *Journal of Public Economics*, 87, 1487-1519.

BMO (2015). « Hors de vue et oubliée... plus de la moitié des Canadiens n'ont jamais vérifié leur cote de crédit ». Repéré à <https://nouvelles.bmo.com/2015-02-27-Hors-de-vue-et-oubliee-plus-de-la-moitie-des-Canadiens-nont-jamais-verifie-leur-cote-de-credit,1>

Boisclair, D., Lusardi, A. et Michaud, P. (2014). « Financial Literacy and Retirement Planning in Canada », National Bureau of Economic Research, document de travail n° w20297.

Bureau de la concurrence Canada (2018). « Progrès du Canada dans le domaine des technologies financières : faits saillants concernant la réglementation à la suite de l'étude de marché du Bureau de la concurrence ». Repéré à <https://www.bureauconcurrence.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/fra/04392.html>

Burleton, D., Bushmeneva, K. et Marple, J. (2018). « Rising Debt Service Costs To Keep A Lid on Canadian Borrowing and Spending », Services économiques TD. Repéré à <https://economics.td.com/domains/economics.td.com/documents/reports/kb/ImpactOfHigherDSRinCanada.pdf>

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (2008). « Mettez de l'argent de côté pour les études de votre enfant : ce qu'il faut savoir au sujet des REEE avant d'investir ». Repéré à https://www.osc.gov.on.ca/documents/fr/Investors/res_resp_fr.pdf

Comptables professionnels agréés du Canada (2019). « Enquête de CPA Canada : les Canadiens très préoccupés par la fraude ». Repéré à <https://www.cpacanada.ca/fr/la-profession-de-cpa/a-propos-de-cpa-canada/mediatheque/2019/fevrier/enquete-de-cpa-canada-les-canadiens-tres-preoccupes-par-la-fraude>

Edenhoffer, K. (2018). « Toronto sur la scène mondiale : bilan comparatif 2018 du secteur des services financiers de Toronto et du Canada ». Ottawa : Le Conference Board du Canada.

Engert, W., Fung, B. et Hendry, S. (2018). « Is a Cashless Society Problematic? Document d'analyse du personnel », Banque du Canada. Repéré à <https://www.bankofcanada.ca/wp-content/uploads/2018/10/sdp2018-12.pdf>

Emploi et développement social Canada (2013). « Ce que tous les Canadiens âgés devraient savoir au sujet des procurations (pour la gestion des finances et des biens) et comptes conjoints », préparé pour le Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables des aînés. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/aines/forum/procurations-comptes-conjoints.html>

Equifax Canada (juin 2019). « La consommation de crédit au Canada a augmenté cet hiver ». Repéré à <https://www.consumer.equifax.ca/fr/au-sujet-d-equifax/bulletins-de-presse/-/blogs/la-consommation-de-credit-au-canada-a-augmente-cet-hiver/>

Federal Reserve Bank de New York (2017). « Increase in Unmet Credit Demand of U.S. Consumers; Consumers' Outlook for Future Credit Experiences Deteriorates ». Repéré à <https://www.newyorkfed.org/newsevents/news/research/2017/an170320>

Fernbach, P., Kan, C. et Lynch Jr., J. (2015). « Squeezed: Coping with Constraint through Efficiency and Prioritization », *Journal of Consumer Research*, 41, 1204-1227. Repéré à <https://academic.oup.com/jcr/article/41/5/1204/2962092>

Fiksenbaum, L., Marjanovic, Z. et Greenglass, E. (2017). « Financial Threat and Individuals' Willingness to Change Financial Behavior », *Review of Behavioral Finance*, 9, 128-147.

Gal, D. et McShane, B. (2012). « Can Small Victories Help Win the War? Evidence From Consumer Debt Management », *Advances in Consumer Research*, dir. Zeynep Gürhan-Canli, Cele Otnes et Rui (Juliet) Zhu, Duluth (Minnesota) : Association for Consumer Research, 40, 187-190. Repéré à http://www.acrwebsite.org/volumes/v40/acr_v40_12496.pdf

Hamilton, H., Wickens, C., Lalomiteanu, A. et Mann, R. (2019). « Debt stress, psychological distress and overall health among adults in Ontario », *Journal of Psychiatric Research*, 111, 89-95.

Kaiser, T. et Menkhoff, L. (2017). « Does Financial Education Impact Financial Literacy and Financial Behavior, and If So, When? », *The World Bank Economic Review*, 31(3), octobre 2017, 611-630. Repéré à <https://academic.oup.com/wber/article/31/3/611/4471971>

Kaiser, T., Lusardi, A., Menkhoff, L. et Urban, C. (avril 2019). « The Effect of Financial Education on Downstream Financial Behaviors », GFLEC. Repéré à <https://gflec.org/wp-content/uploads/2019/04/10-Kaiser-Tim.pdf?x70028>

Kempson, E., Finney, A. et Poppe, C. (2017). « Financial Well-Being: A Conceptual Model and Preliminary Analysis », document de projet n° 3-2017. Repéré à https://www.researchgate.net/publication/318852257_Financial_Well-Being_A_Conceptual_Model_and_Preliminary_Analysis

Kettle, K.L., Trudel, R., Blanchard, S.J. et Häubl, G. (2017). « Repayment Concentration and Consumer Motivation to Get Out of Debt », *Journal of Consumer Research*, 43, 460-477.

Letkiewicz, J., Robinson, C. et Domian, D. (2016). « Behavioural and wealth considerations for seeking professional financial planning help », *Financial Services Review*, 25, 105-126.

Lombardi, M., Mohanty, M. et Shim, I. (2017). « The real effects of household debt in the short and long run », Banque des règlements internationaux, document de travail de la BIE n° 607, ISSN 1682-7678. Repéré à <https://www.bis.org/publ/work607.pdf>

Lusardi, A., de Bassa Scheresberg, C. et Avery, M. (2018). « Millennial Mobile Payment Users: A Look into their Personal Finances and Financial Behaviors », rapport d'analyse du GFLEC, The George Washington University School of Business. Repéré à <https://gflec.org/initiatives/millennial-mobile-payment-users/>

Messacar, D. (2018). « Les effets de l'éducation sur le comportement d'épargne-retraite des Canadiens », Statistique Canada, série de documents de recherche de la Direction des études analytiques. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017391-fra.htm>

Pérez-Roa, L. (2019). « From “good credit” to “bad debt”: Comparative reflections on the student debt experience of young professionals in Santiago, Chile, and Montreal, Canada », *Economic Anthropology*, 6, 135-146.

Poloz, S. (mai 2018). « L'économie canadienne et la dette des ménages : quelle est l'ampleur du problème? », discours à la Chambre de commerce de Yellowknife. Repéré à <https://www.banquedcanada.ca/2018/05/economie-canadienne-dette-menages-ampleur-probleme/>

Robson, J. et Loucks, A. (2018). « Les milléniaux et l'argent : indépendance financière et bien-être de la nouvelle génération », Forum des politiques publiques. Repéré à <https://ppforum.ca/fr/publications/les-milleniaux-et-largent-independance-financiere-et-bien-etre-de-la-nouvelle-generation/>

Rothwell, D. et Wu, S. (2017). « The Impact of Financial Education Participation on Financial Knowledge and Efficacy: Evidence from the Canadian Financial Capability Survey ». Repéré à <https://osf.io/preprints/socarxiv/mpz4v/>

Statistique Canada (décembre 2017). « Enquête sur la sécurité financière, 2016 ». Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171207/dq171207b-fra.htm>

Statistique Canada (2017a). « Les taux de cotisation des ménages à certains comptes d'épargne enregistrés ». Repéré à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016013/98-200-x2016013-fra.cfm>

Statistique Canada (2017b). « Comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine des ménages canadiens, 2016 ». Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/171214/dq171214b-fra.htm>

Statistique Canada (2018a). « Comptes économiques du secteur des ménages répartis pour le revenu, la consommation, l'épargne et le patrimoine des ménages canadiens, 2018 ». Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190327/dq190327b-fra.htm>

Statistique Canada (2018b). « Frais de scolarité pour les programmes menant à un grade, 2018-2019 ». Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/180905/dq180905b-fra.htm>

Statistique Canada (2018c). « Tableau 36-10-0587-01 : Comptes économiques répartis pour le secteur des ménages, revenu, consommation et épargne, par caractéristique (x 1 000 000) ». Repéré à <https://doi.org/10.25318/3610058701-fra>

Statistique Canada (2019). « Comptes du bilan national et des flux financiers, premier trimestre de 2019 ». Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190613/dq190613a-fra.htm>

Société canadienne d'hypothèques et de logement (2018). « Rapport sur les tendances du crédit hypothécaire et du crédit à la consommation : rapport national – T2 2018 ». Repéré à <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/data-and-research/publications-and-reports/mortgage-and-consumer-credit-trends>

TransUnion (2019). « Rapport sur les données du secteur au deuxième trimestre de 2019 de TransUnion ». Repéré à https://www.transunion.ca/fr/lp/IIR?utm_source=pressreleaseQ219

Uppal, S. (2019). « Accession à la propriété, dette hypothécaire et types d'hypothèque des familles canadiennes », Statistique Canada, *Regards sur la société canadienne*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/75-006-X201900100012>

Xiao, J. et O'Neill, B. (2018). « Mental accounting and behavioural hierarchy: Understanding consumer budgeting behaviour », *International Journal of Consumer Studies*, 42, 448-459. Repéré à https://digitalcommons.uri.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1041&context=hdf_facpubs